

Le Contrat de Bassin Ouche 2012-2016 Second temps : mi 2015-2018

Bilan à mi-parcours FICHES ACTION



Contrat initial signé le 29 Novembre 2012

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
I. DESEQUILIBRE QUANTITATIF EN PERIODE D'ETIAGE	1
I.1 Canal de Bourgogne.....	2
I.2 Eau potable.....	4
II. GESTION QUANTITATIVE EN PERIODE DE HAUTES EAUX	6
II.1 Réduire la vulnérabilité	7
III. QUALITE DES EAUX	9
III.1 Vulnérabilité des ressources en eau potable et pollution par les substances dangereuses	10
III.2 Connaissance	14
IV. QUALITE DES MILIEUX	17
IV.1 Restauration physique de l'Ouche aval.....	18
IV.2 Stratégie d'action sur les zones humides	28
IV.3 Restaurer la trame bleue	34
IV.4 Restaurer la trame verte	48
V. COMMUNICATION	54
COORDINATION ET MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT	58

I. Déséquilibre quantitatif en période d'été

Enjeux	Fiches action	
I.1 Canal de Bourgogne	I.1 Hydraulique canal	Améliorer la connaissance sur le fonctionnement hydraulique du canal de Bourgogne
I.2 Eau potable	I.2 Réseaux AEP	Maitrise et sécurisation des besoins en eau potable

I.1 Canal de Bourgogne

Intitulé du projet	Améliorer la connaissance sur le fonctionnement hydraulique du canal de Bourgogne	Code fiche Action	
		I.1	Hydraulique canal
Volet	I – Déséquilibre quantitatif en période d'étiage	Lancement	2013
Enjeu	I.2 - Connaissance sur les prélèvements et les ressources		
Référence SDAGE	OF 7 Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir		
	Disposition		
	Programme de mesures 2016-2021 RES0801 Développer une gestion stratégique des ouvrages de mobilisation et de transfert d'eau		
Masses d'eau	6119 : Calcaires jurassiques du seuil et des Côtes et arrières-côtes de Bourgogne	Echéance DCE bon état quantitatif et écologique	2015 2021
Cours d'eau	L'Ouche et la Vandenesse		
Commune(s)	Toutes les communes		
Maître d'ouvrage	Etat (VNF)		

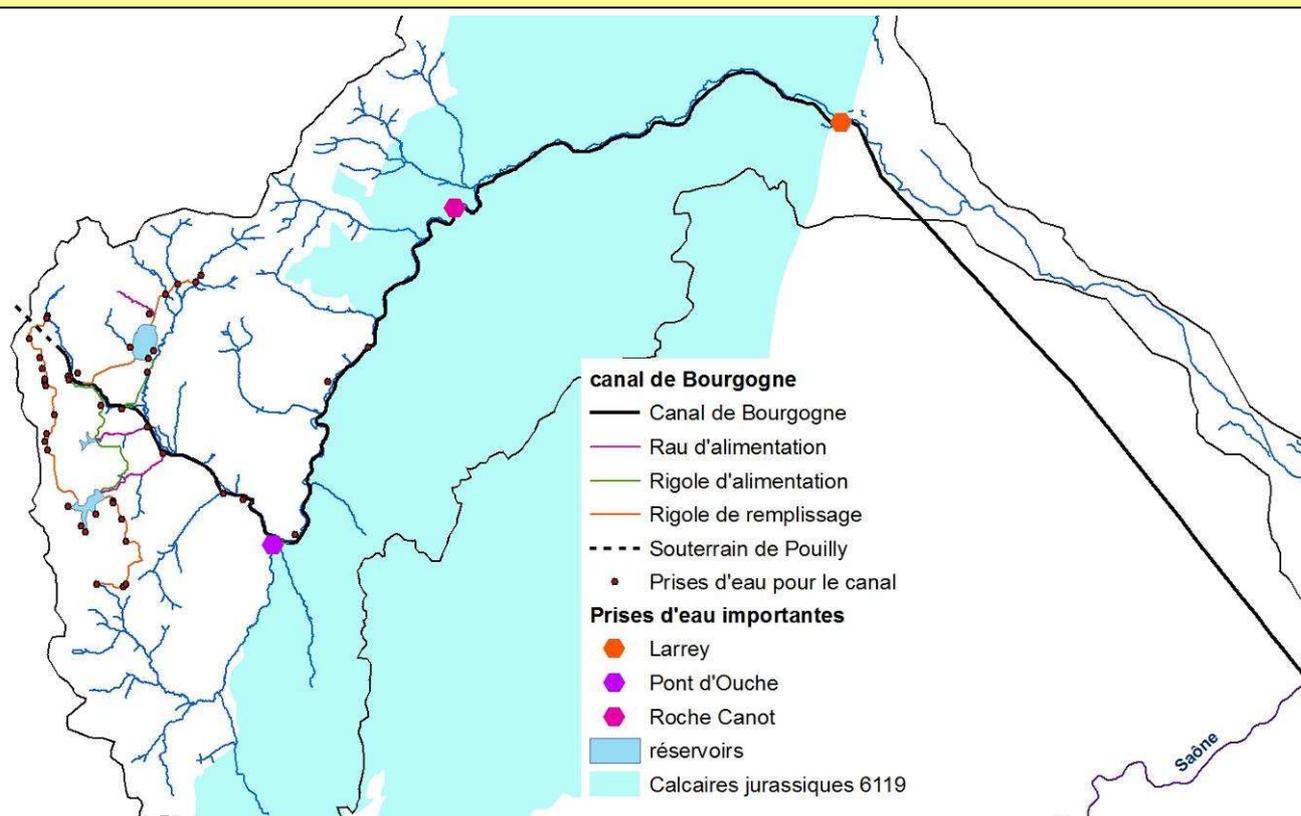
DESCRIPTION DE L'OPERATION
<p>Contexte, problématique:</p> <p>Suite à l'observation de déficit quantitatif chronique, le bassin de l'Ouche a été classé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE) par arrêté préfectoral du 25 juin 2010. Le bilan quantitatif effectué à l'échelle du bassin (étude des volumes prélevables 2011 - SMEABOA) a démontré qu'il existe sur les masses d'eau naturelles, grâce et en l'état actuel du fonctionnement du canal de Bourgogne, une hydrologie plus favorable que l'hydrologie naturelle, y compris en année sèche et en période d'étiage (de juin à septembre).</p> <p>Toutefois, l'équilibre global observé masque des déséquilibres locaux sur certaines parties de masses d'eau naturelles qu'il convient de mieux appréhender en améliorant les connaissances sur les bilans prélèvements / restitutions.</p> <p>Les aménagements et équipements actuellement employés pour assurer la gestion sectorielle de l'usage « navigation » des masses d'eau artificielles et fortement modifiées sur les canaux de Bourgogne ont été jugés insuffisants pour assurer une gestion quantitative à l'échelle du bassin versant de l'Ouche. L'étude des « volumes prélevables » propose un programme d'actions global permettant de satisfaire les enjeux de gestion quantitative impliquant le gestionnaire des canaux.</p>
<p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser la satisfaction des usages prioritaires d'adduction d'eau potable (AEP) 8 années sur 10 - Favoriser l'équilibre quantitatif des masses d'eau naturelles dans l'optique d'atteinte du « bon état écologique » - Maitriser un système de gestion hydraulique dépassant les nécessités de l'usage sectoriel « navigation » - Anticiper la mise en œuvre d'un modèle d'exploitation « éco-responsable » de la navigation fluviale sur les canaux Bourguignons

Nature de l'intervention :
<p>Equiper les prises d'eau, les écluses, les rigoles d'alimentation de dispositifs de mesure de débits pour affiner la gestion hydraulique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des points de prélèvements et rejets, fonctionnalité des ouvrages, quantification des prélèvements et rejets, conditions de gestion actuelles ; - Engagement du programme de travaux d'aménagement et d'équipement des prises d'eau ; - Engagement du suivi et de la maintenance des dispositifs de mesure quantitatifs ; - Asservissement des prises d'eau aux stations hydrométriques de référence

Conditions d'exécution :	
Concertation territoriale et administrative forte	
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
- Installations de comptage et automatisation des prises d'eau - Indicateurs financier	- respect des objectifs du SDAGE / PDM - réduction des déficits chroniques observés à hydrologie comparable

PLAN DE FINANCEMENT				
Nature de l'intervention	Coût € TTC	Financier	%	Montant €
2014/2016 -.Diagnostic préalable à l'instrumentation – <i>EN COURS</i> <i>FINANCEMENT ATTRIBUE SUR LA PREMIERE PHASE</i>	80 000	MO = VNF	20%	16 000 €
		AERMC	80%	64 000 €
Etude complémentaire avec 60 jaugeages	100 000	VNF	20%	
		AERMC	80%	
Engagement du programme de <u>travaux d'aménagement et d'équipement des prises d'eau</u>	260 000	VNF	20%	
		AERMC	80%	
TOTAL	360 000€			

CARTE DE LOCALISATION



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

L'équilibre recherché sur les masses d'eau naturelles, notamment pour satisfaire aux usages prioritaires « milieux » et « AEP » mais aussi pour faciliter l'atteinte du « bon état » ne doit pas se faire au détriment des objectifs d'atteinte du « bon potentiel » des masses d'eau artificielles et masses d'eau fortement modifiées sous responsabilité du gestionnaire des canaux de bourgogne.

I.2 Eau potable

Intitulé du projet	Maitrise et sécurisation des besoins en eau potable	Code fiche Action	
		I.2	Réseaux AEP
Volet	I – Déséquilibre quantitatif en période d'étiage	Lancement	2012
Enjeu	I.3 - Réduire les besoins		
Référence SDAGE	OF 7	Atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource en eau et en anticipant l'avenir	
	Disposition	7-05 : Bâtir des programmes d'actions pour l'atteinte des objectifs de bon état quantitatif en privilégiant la gestion de la demande en eau	
	Programme de mesures 2016-2021	RES0303 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau	
Masses d'eau	Bassin versant	Echéance DCE bon état quantitatif et écologique	2015 2021
Cours d'eau	Ouche et ses affluents		
Commune(s)	Toutes les communes		
Maître d'ouvrage	Collectivités		

DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte, problématique:			
<p>La vétusté des réseaux d'alimentation en eau potable est à l'origine de pertes de rendements parfois très importants qui peuvent peser sur la gestion quantitative de secteurs sensibles.</p> <p>Une première enquête du SMEABOA a apporté les informations ci-contre sur les rendements par collectivités compétentes. Ces informations doivent être complétées par les éventuelles études récentes et confirmer le nombre de diagnostics nécessaires.</p> <p>Par ailleurs, la concertation en cours sur les volumes prélevables pose les bases du futur Plan de Gestion de la Ressource en Eau, déclinaison opérationnelle du SAGE sur la gestion de la ressource et l'objectif de réduction du déficit quantitatif.</p>	Collectivité	Rendement (%)	Indice linéaire de perte (m3/j/km)
	SIE Arnay le Duc (Versant Ouche)	80	0,97
SIE Plaine inférieure de la Tille	75	2,8	
SIE Plateau de Darois	74	2,2	
SIE de Fauverney	73	3,6	
CCOM	65	5	
CCGC			
Messigny-et-Vantoux	65	6,3	
Grand Dijon	68	15	
SIE Thoisy le Désert	?	?	
SIE Thorey sur Ouche	?	?	
SI des Eaux de Drée	55,5	?	
SI Saint Martin du Mont	?	?	
Antheuil	?	?	
La Bussière sur Ouche	?	?	
Veuvey sur Ouche	?	?	
Bligny sur Ouche	?	?	
Val Suzon	?	?	
Crugy	?	?	
Sainte Sabine	?	?	
Enjeux :			
Economies d'eau par l'amélioration des rendements réseaux – respect des volumes prélevables inscrits au règlement du SAGE			
Sécurisation par les ressources de substitution, nouvelles ressources ou ressources extérieures au bassin – satisfaction des usages			
Bon état quantitatif → bon état écologique			
Nature de l'intervention :			
Diagnostic des réseaux et mise en œuvre des travaux afin de réduire les pertes et améliorer la rentabilité des installations. La réduction des pertes n'influe pas la consommation en soi mais permet de réduire les prélèvements à la source ce qui, sur un milieu sensible, concourt à préserver les débits de surverse vers le milieu naturel.			
Etudier les possibilités de nouvelles interconnexions et améliorer les interconnexions existantes afin d'éviter les problématiques réseaux en l'absence d'insuffisance de la ressource. La sécurisation inclut également les opérations de renforcement de réseaux permettant le recours à une ressource éloignée non soumise aux contraintes des ZRE.			

Mettre à jour la BD SAGE sur les prélèvements (en interne). Le suivi des données sur les prélèvements permet de confronter les perspectives étudiées dans le SAGE avec la réalité des consommations annuelles. Il permet également d'envisager la correction des orientations de gestion, inscrites dans le PGRE 2016, pour rester cohérent avec les évolutions constatées et, le cas échéant, adapter les programmes d'actions. Le suivi permet également de vérifier en interne la compatibilité des prélèvements avec les volumes prélevables arrêtés dans le règlement du SAGE et les arrêtés d'autorisation de prélèvements.

Conditions d'exécution : animation auprès des maîtres d'ouvrages, association des financeurs, études en interne

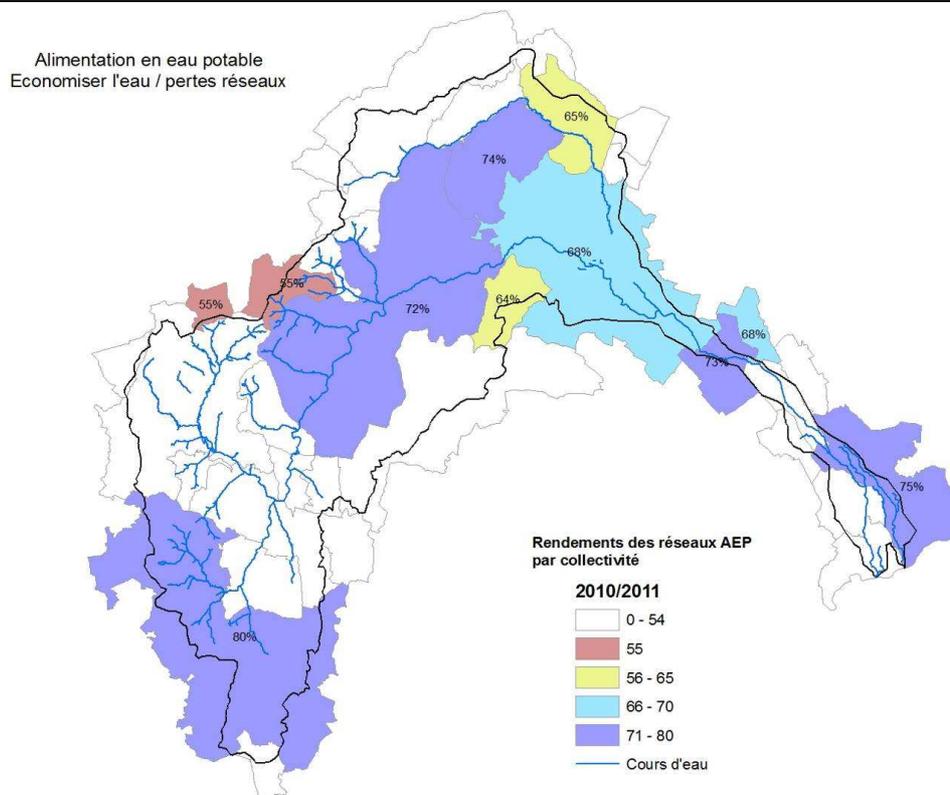
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Indicateur financier Amélioration des rendements Réduction des prélèvements Communication sur les évolutions constatées via la base de données	Volumes d'eau annuel économisé

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de l'intervention	Coût € HT	Financier	%	Montant €
Lancer une réflexion locale et études préalables (SDAEP)	100 000 €	AERMC	50*	50 000
		MO = collectivités	50	50 000
2015 à 2017 – Diagnostic des réseaux	100 000 €	AERMC	80	80 000
		MO = collectivités	20	20 000
2015 à 2017 – Travaux	2 000 000 €	AERMC	50 à 80	1 000 000
		MO = collectivités	20 à 50	1 000 000
TOTAL	2 200 000 €			

60% pour les intercommunalités

CARTE DE LOCALISATION



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

L'entrée en application du SAGE et les réunions de concertation en vue de la révision programmée des autorisations de prélèvements incite les maîtres d'ouvrages à s'interroger plus avant sur la planification des travaux.

II. Gestion quantitative en période de hautes eaux

Enjeux	Fiches action	Intitulé
II.1 Réduire la vulnérabilité	II.1 Culture du risque	Information / communication sur les crues

II.1 Réduire la vulnérabilité

Intitulé du projet	Information / communication sur les crues	Code fiche Action	
		II.1	Culture du risque
Volet	II – Gestion quantitative en période de hautes eaux	Lancement	2017
Enjeu	II.2 - Réduire la vulnérabilité		
Référence SDAGE	OF 8 Gérer les risques d'inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des cours d'eau		
	Disposition		
	Programme de mesures 2016 -2021		
Masses d'eau	Bassin versant	Echéance DCE bon état	2015 2021
Cours d'eau	Ouche et ses affluents		
Commune(s)	Les 17 communes dotées d'un PPRi + Dijon		
Maître d'ouvrage	Communes		

DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte, problématique:

L'étude hydrologique et hydraulique globale de l'Ouche et de ses principaux affluents (la Vandenesse et le Suzon) en maîtrise d'ouvrage de l'Etat dans le cadre de l'élaboration des PPRi, de nombreux repères des crues historiques ont été identifiés et peuvent faire l'objet d'une signalisation. La récente crue historique de mai 2013 ravive la nécessité de repères pour le grand public.

La pose de repères de crues est une obligation légale prévue par la loi Risque n°2003-699 du 30 juillet 2003 dite « Loi Bachelot » relative à la prévention des risques naturels et technologiques et à la répartition des dommages. Cette loi a confié aux maires la responsabilité de la gestion des repères de crue : ils doivent procéder à l'inventaire des repères existants sur leur territoire communal et mettre en place de nouveaux repères correspondants aux crues historiques ou aux nouvelles crues exceptionnelles.

L'arrêté du 16 mars 2006 relatif au modèle des repères de crue définit un macaron officiel indiquant le niveau atteint par les Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) :



Le repère de crue est un disque blanc de 80 mm de diamètre minimum surchargé en partie basse d'un demi-disque violet (teinte 100%) avec trois vagues violettes (teinte 75%) dont l'horizontale indique le niveau des PHEC.

La mention plus hautes eaux connues est inscrite en violet au-dessus de l'horizontale. La date correspondante est positionnée en gris sur la partie supérieure, le nom du cours d'eau est inscrit en blanc dans la partie inférieure. Ces deux dernières mentions sont facultatives. La mention PHEC est substituée en cas d'absence de date.

La police de caractères utilisée doit faciliter la lecture.

Le matériau utilisé doit assurer la pérennité du repère. Le repère peut être entouré d'un cadre pour le fixer ou le protéger.

Il doit être visible et lisible depuis un point librement accessible au public.



Enjeux :

Réduire la vulnérabilité par la mémoire du risque

Nature de l'intervention :**Pose de repères de crues :**

Animation par le SBO : Communication et localisation des points caractéristiques (aide au choix des lieux d'implantation) pour les communes qui souhaitent implanter des repères de crues PHEC

Le SBO met à la disposition des communes les moyens humains et matériels pour la définition et la pose des repères de crues, en coordination étroite avec les représentants de la commune :

- Localisation des points caractéristiques sur la base de l'étude hydrologique et hydraulique globale de l'Ouche et de ses principaux affluents (Hydratec, 2011) et des niveaux atteints en vue de l'implantation des repères de crues.
- Aide au choix des lieux d'implantation des repères de crues en fonction des critères de représentativité de la crue et de visibilité par les passants.
- Fourniture des repères de crues personnalisés et prestation de topographie.
- Assistance pour l'implantation des repères de crues. Les repères de crues sont posés par la commune.
- Les informations sur les repères de crue des communes seront mis à disposition sur le site internet www.Ouche.fr ».

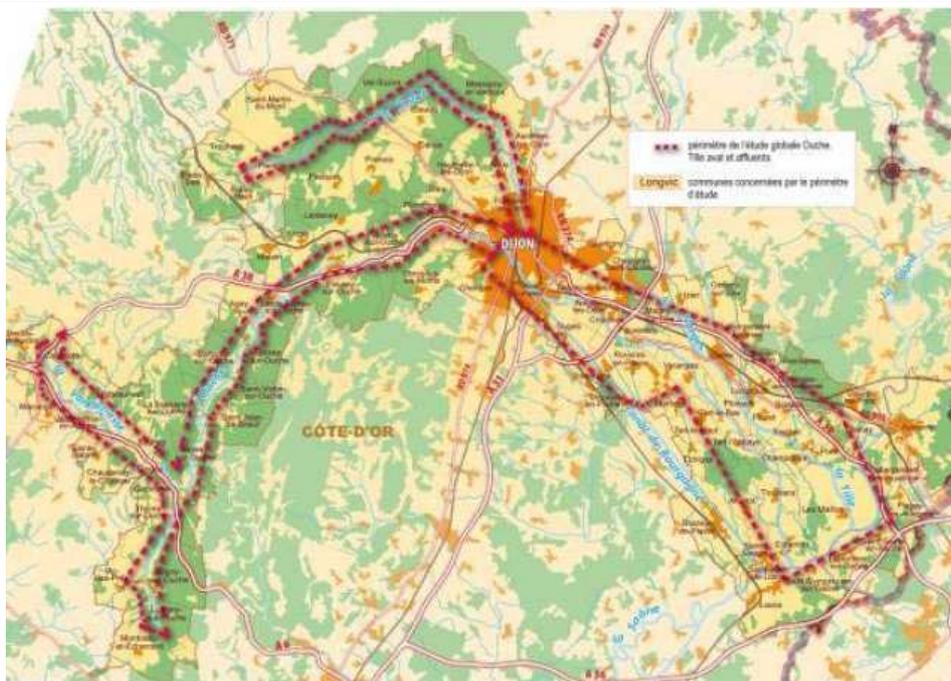
Conditions d'exécution :

Sensibilisation et communication autour du projet, assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des communes.

Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Indicateur financier Nombre de repères posés	

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de l'intervention	Coût € HT	Financier	%	Montant €
2017 – Animation en régie (SBO)	0 €			
2017-2018 – Topographie / Fourniture des repères de crues personnalisés et pose	à définir après animation			
		MO	100	
TOTAL				

CARTE DE LOCALISATION**TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS**

III. Qualité des eaux

Enjeux	Fiches action	Intitulé
III.1 Vulnérabilité des ressources en eau potable et pollution par les substances dangereuses → risque accru pour la santé publique	OF 5E : Evaluer, prévenir, maîtriser les risques pour la santé publique	
	III.1 AAC	Définition des aires d'alimentations de captages, diagnostic des activités et plan d'action associé.
	OF 5D : Pollution par les pesticides	
	III.1 Aires de lavage 2	Mise en place d'opérations collectives de création d'aires de lavage des matériels agricoles <i>sur la ME 6119</i>
III.4 Connaissance	III.4 Con-2	Campagne d'étude hydrobiologique par la fédération de pêche 21 = Préalable à la mise en place d'un réseau de suivi fédéral.

III.1 Vulnérabilité des ressources en eau potable et pollution par les substances dangereuses

OF 5E : Evaluer, prévenir, maîtriser les risques pour la santé publique

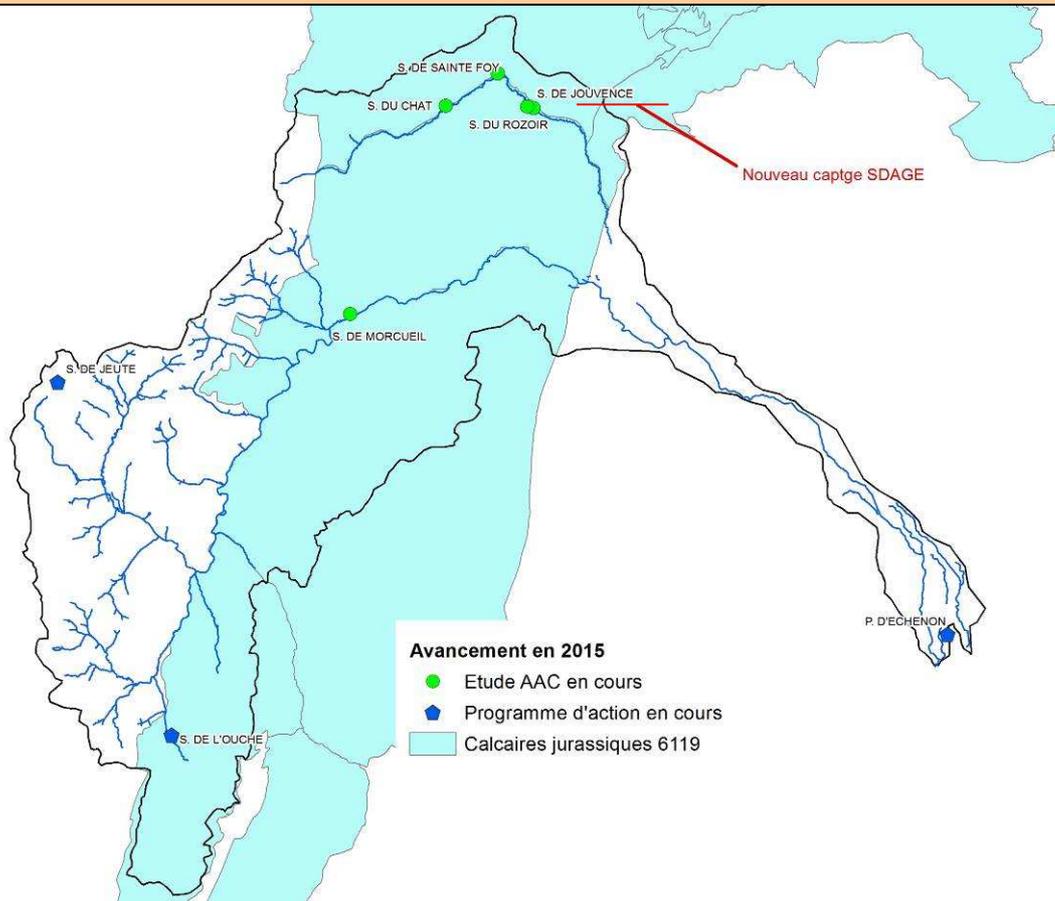
Intitulé du projet	Définition des aires d'alimentations de captages (AAC), diagnostic des activités et plan d'action associé.	Code fiche Action	
		III.1	AAC
Volet	III - Qualité des eaux	Lancement	2014
Enjeu	III.1 - Vulnérabilité des ressources en eau potable et pollution par les substances dangereuses		
Référence SDAGE	OF 5 Lutter contre les pollutions en mettant la priorité sur les pollutions par les substances dangereuses et la protection de la santé		
	OF 5E Evaluer, prévenir et maîtriser les risques pour la santé publique		
	Disposition 5E-02 : Engager des actions de restauration et de protection dans les aires d'alimentation des captages d'eau potable affectés par des pollutions diffuses		
	Programme de mesures 2016 - 2021		
Masses d'eau	6119 : Calcaires jurassiques du seuil et des Côtes et arrières-côtes de Bourgogne	Echéance DCE bon état chimique	2015
Cours d'eau	Ouche et ses affluents		
Commune(s)			
Maître d'ouvrage	Collectivités compétentes		
DESCRIPTION DE L'OPERATION			
Contexte, problématique			
<p>Plusieurs captages ont fait l'objet d'étude de détermination des bassins d'alimentation de captage en 2010 et 2011 : sources de l'Ouche à Lusigny, source de Jeute, puits d'Echenon.</p> <p>Pesticides :</p> <p>Sur la partie des calcaires jurassique (6119), les eaux brutes captées révèlent ponctuellement des traces de pesticides sur 2008-2009 d'après la synthèse régionale de suivi de la contamination des eaux par les pesticides (données brutes et exploitées) communiquée par la DREAL : Sources de Morcueil, Antheuil, Ste Foy et du Rosoir. Sur la période 2008-2012, la source de Jouvence est également identifiée comme sensible, avec une concentration moyenne « tous pesticides » dans les prélèvements à hauteur de 0,5 µg/l et une concentration maximale mesurée à 2,13 µg/l. Ce captage a été ajouté dans la liste des priorités du SDAGE 2016-2021.</p> <p>Etant donné les pollutions par les pesticides récemment observées, la source de Saint Foy nécessite une étude AAC. Pour les autres sources de cette masse d'eau, les quantités mesurées n'ont jamais dépassé 0,1 µg/l. Les études AAC de l'ensemble des ressources permettraient néanmoins de sécuriser l'alimentation en eau potable du point de vu qualitatif.</p> <p>Parallèlement, des actions de réduction du désherbage chimique en zone agricole sont menées par la chambre d'agriculture sur cette masse d'eau (fiche III.1 Désherbage agricole). Cette démarche permettra donc de réduire les sources de pollution (de manière non ciblée en attendant la définition des AAC). Il s'agira de bien coordonner les deux démarches.</p> <p>Nitrates :</p> <p>Plusieurs sources font l'objet de pics de pollutions >50 mg/l qui méritent une attention particulière : S.de Crugey, S. des Cerisiers, P. de Varennes Blanche, et de manière moins accentuée (entre 25 et 50mg/l) : P. de Petit Bois Moisson, S. de Cresson, S. de Jouvence, S. de Crucifix, S. en l'Oise, S. Fontaine Fermée, S. le petit Chenois. Les majeures parties de ces sources se situent sur les calcaires jurassiques (6119). Néanmoins, une étude AAC est préconisée sur cet ensemble de sources.</p>			
Enjeux			
Réduire le risque de pollution des eaux destinées à la consommation d'eau potable Amélioration de la qualité des eaux souterraines (nitrates et pesticides)			
Nature de l'intervention			
Réalisation des études d'Aires d'Alimentation de Captages (AAC) et mise en œuvre des programmes d'action. Communication sur l'intérêt des AAC et plans d'action associés auprès des collectivités compétentes Suivi et bilan du programme d'action (qualité de l'eau brute)			
Conditions d'exécution :			

Les actions doivent être engagées avant 2015 pour les captages relevant du SDAGE 2010-2015 (c'est le cas pour la source de Jeute)

Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Indicateur financier / Investissements Nombre d'étude AAC	Réduction des teneurs en pesticides et/ou nitrates dans les eaux brutes souterraines captées pour l'alimentation en eau potable

PLAN DE FINANCEMENT				
Nature de l'intervention	Coût € HT	Financier	%	Montant €
2014 à 2018 – Mise en œuvre du plan d'action source de Jeute sur 5 ans	250 000	AERMC	80	200 000
		SI de Thoisy	20	50 000
		MO	20	10 000
2016 à 2018 - Mise en œuvre des programmes d'action : sources Morcueil, Jouvence, Le Chat Sainte Foy, Rosoir	300 000	AERMC	Jusqu'à 80	240 000
		MO	20	60 000
2016 à 2017 - Communication sur l'intérêt des AAC et plans d'action associés auprès des collectivités compétentes	Ce coût est intégré dans les animations SAGE			
TOTAL	550 000 €			

CARTE DE LOCALISATION



OF 5D : Pollution par les pesticides

Intitulé du projet	Mise en place d'opérations collectives de création d'aires de lavage des matériels agricoles	Code fiche Action	
		III.1	Aires de lavage 2
Volet	III - Qualité des eaux	Lancement	2013
Enjeu	III.1 - Vulnérabilité des ressources en eau potable		
Référence SDAGE	OF 5 Lutter contre les pollutions en mettant la priorité sur les pollutions par les substances dangereuses et la protection de la santé		
	OF 5D Pollution par les pesticides		
	Disposition		
	Programme 5D28 : Sécuriser les différentes phases de manipulation des pesticides (stockage, remplissage, rinçage, lavage) et équiper le matériel de pulvérisation		
Masses d'eau	6119 : Calcaires jurassiques du seuil et des Côtes et arrières-côtes de Bourgogne	Echéance DCE bon état chimique	2015
Cours d'eau	Ouche et ses affluents jusqu'à Dijon		
Commune(s)	26 communes : AGEY, AHUY, ANCEY, ARCEY, CLEMENCEY, CORCELLES-LES-MONTS, DAIX, DAROIS, ETAULES, FLAVIGNEROT, FLEUREY-SUR-OUCHES, GERGUEIL, GISSEY-SUR-OUCHES, HAUTEVILLE-LES-DIJON, LANTENAY, MALAIN, MESSIGNY-ET-VANTOUX, PASQUES, PLOMBIERES-LES-DIJON, PRENOIS, QUEMIGNY-POISOT, SAINTE-MARIE-SUR-OUCHES, SAINT-MARTIN-DU-MONT, URCY, VAL-SUZON, VELARS-SUR-OUCHES		
Maître d'ouvrage	Chambre d'agriculture - Exploitants agricoles		

DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Contexte, problématique	
<p>La pollution par les pesticides est constatée dans l'Ouche à partir de Plombières-lès-Dijon.</p> <p>Cette action est identique à l'opération menée sur l'Ouche aval en première partie de contrat.</p> <p>Elle est étendue sur la partie karstique du bassin de l'Ouche car ces masses d'eau souterraines sont très vulnérables vis-à-vis du transfert des pollutions et les enjeux d'alimentation en eau potable sont forts. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le programme de mesure du SDAGE cible la nécessité de mener cette action au droit de cette masse d'eau.</p>	
Enjeux	
<p>Lutte contre le risque de pollution accidentelle par les pesticides dans les eaux souterraines et superficielles</p> <p>Réduction du risque de pollution des eaux destinées à la production d'eau potable</p>	
Objectifs visés	
35 installations	
Nature de l'intervention	
<p><u>Animation</u> : Diagnostic préalable et recueil des engagements des exploitants.</p> <p>Cette démarche sera également l'occasion de recueillir les contacts des exploitants intéressés par l'utilisation et/ou l'investissement de matériel de désherbage alternatif.</p> <p><u>Travaux</u> : Installation des aires de lavage</p>	
Conditions d'exécution :	
Action réalisée dans le cadre du PVE	

Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Indicateur financier, nombre de diagnostics, Nombre d'engagements des exploitants, Nombre d'exploitations équipées	Réduction des teneurs en pesticides

PLAN DE FINANCEMENT				
Nature de l'intervention	Coût € HT	Financier	%	Montant €
2017 - Diagnostic préalable et recueil des engagements des exploitants (enveloppe pour 60 enquêtes)	14 214 € (17 000 € TTC)	AE RMC	50	8 500 €
		<i>autre</i>	25	4 250 €
		MO = CA	25	4 250 €
A partir de 2018 - Installation des aires de lavage (enveloppe pour 35 dossiers)	585 284 €	AE RMC	75 ²	438 963
		MAAP+Feader ¹		
		CG21	25	146 321
		Agriculteurs		
TOTAL	602 284 €			

¹ Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche et Fonds Européen Agricole de Développement Rural

² Le PDR Bourgogne 2014-2020 plafonne le financement des aires de lavage individuelles à 75 %

CARTE DE LOCALISATION



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

III.2 Connaissance

Intitulé du projet	Campagne d'étude hydrobiologique Préalable à la mise en place d'un réseau de suivi fédéral.	Code fiche Action	
		III.2	Con-2
Volet	III - Qualité des eaux	Lancement	2013
Enjeu	III.2 - Atteinte du bon état des eaux superficielles et souterraines (objectif DCE)		
Référence SDAGE	OF 5	Lutter contre les pollutions en mettant la priorité sur les pollutions par les substances dangereuses et la protection de la santé	
	OF		
	Disposition		
	Programme de mesures	5G01 : Acquérir des connaissances sur les pollutions et les pressions de pollution en général (nature, source, impact sur le milieu, qualité du milieu, ...)	
Masses d'eau	Toutes	Echéance DCE bon état écologique	2015 2021
Cours d'eau			
Commune(s)			
Maître d'ouvrage	Fédération de pêche de Côte d'Or		

DESCRIPTION DE L'OPERATION
Contexte, problématique
<p>En partenariat avec les Agences de l'eau, l'ONEMA, le Conseil Général, la fédération de pêche de Côte d'Or met en place un <u>réseau de suivi hydrobiologique fédéral</u> adapté aux besoins des démarches de contrats et pour les affluents en priorité.</p> <p>La mise en place de ce réseau nécessite une première campagne approfondie. Le réseau de suivi fédéral sera établi en fonction des résultats et constatations mises en évidence au cours du diagnostic.</p> <p>En fin de contrat, ce réseau complémentaire aux réseaux existants permettra d'affiner le diagnostic écologique de fin de contrat. et d'évaluer l'impact des travaux du contrat.</p> <p>Des travaux de restauration pourront être proposés par la fédération de pêche et intégré à la seconde partie de contrat suivant les conclusions de la première campagne hydrobiologique, et en lien avec les programme de travaux prévus sur les affluents (cf fiches actions IV.2 Morpho affluents et IV.2 Ecrevisses).</p>
Enjeux
Suivi de l'état hydrobiologique en début et fin de contrat
Nature de l'intervention
<p>1/ DIAGNOSTIC : Bibliographie, choix des stations en fonction des réseaux de mesures existants. La campagne sera composée de pêches électriques, d'un diagnostic de qualité physique sur des tronçons choisis et de la qualité habitacionnelle sur les stations de pêche (IAM), d'un suivi thermique et d'un diagnostic macrobenthique.</p> <p>2/ SUIVI de l'étude en fin de contrat sur le futur réseau fédéral (5 à 10 stations) : le protocole sera éventuellement composé d'un suivi thermique, piscicole et macrobenthique en fonction des constatations mises en évidence au cours du diagnostic.</p>
Conditions d'exécution :

Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Nombre de stations suivies	

PLAN DE FINANCEMENT				
Nature de l'intervention	Coût € HT	Financier	%	Montant €
2013 – Diagnostic écologique de l'Ouche et de ses affluents <i>FINANCEMENT ATTRIBUE SUR LA PREMIERE PHASE</i>	67 854 €	AE RMC	50	33 927
		Fédération pêche 21	50	33 927
2016 – Mise en place du réseau de suivi fédéral Suivi hydrobiologique sur le réseau de suivi fédéral et bilan de fin de contrat de l'évolution de l'état écologique	30 000 €	AE RMC	50	15 000
		Fédération pêche 21	50	15 000
TOTAL	97 854 €			

CARTE DE LOCALISATION

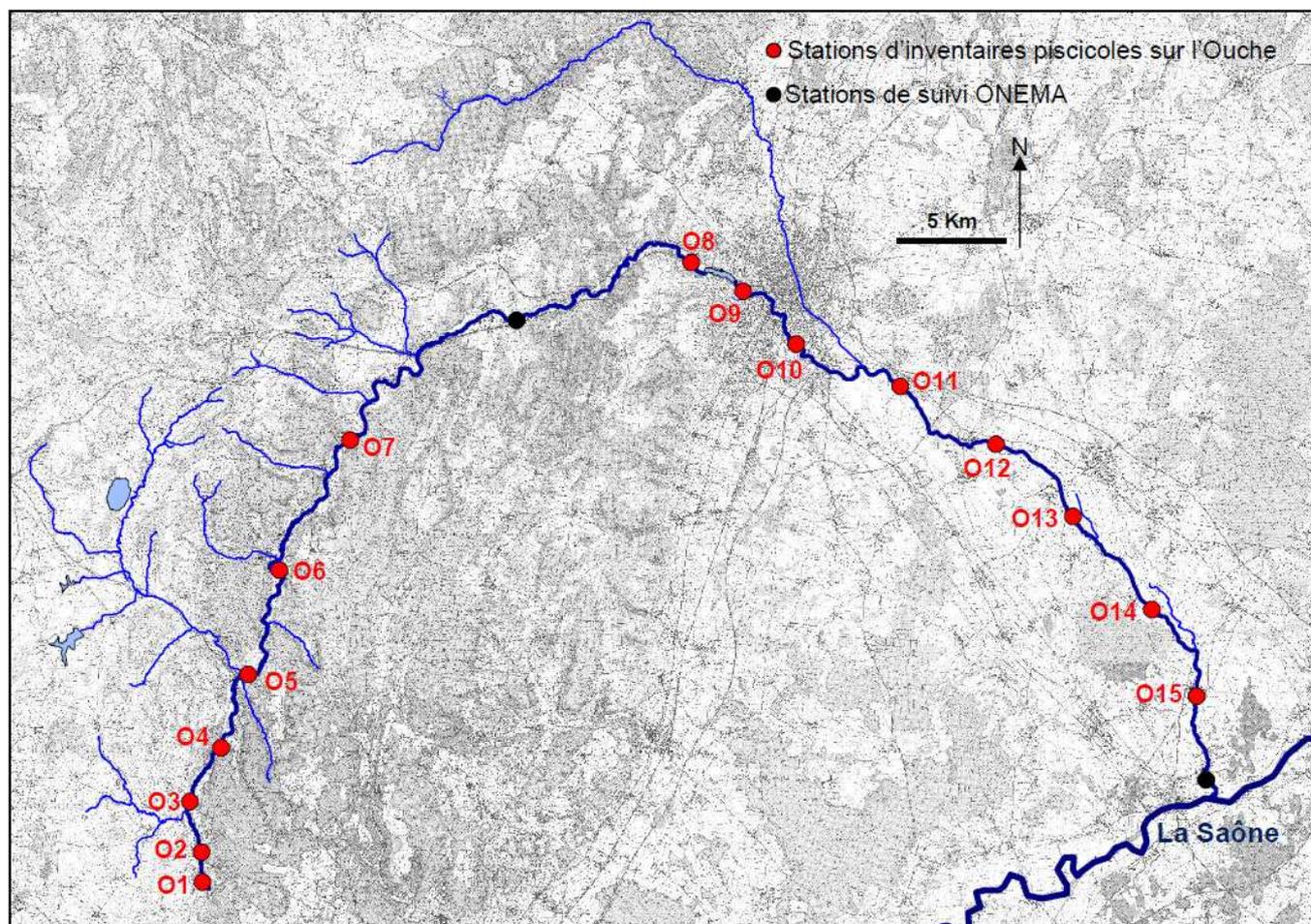


Figure 4.1. : Localisation des stations d'inventaire piscicole sur l'Ouche

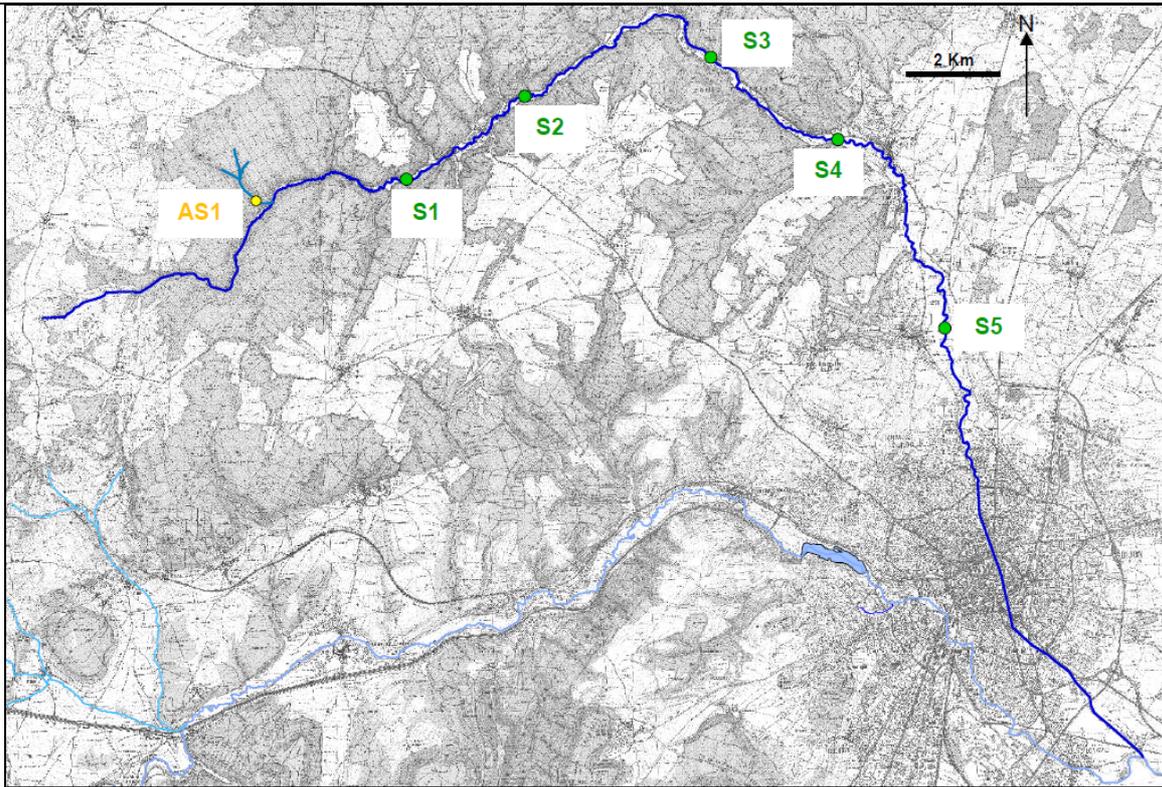


Figure 5.1. : Localisation des stations d'inventaires piscicoles sur le Suzon et ses affluents

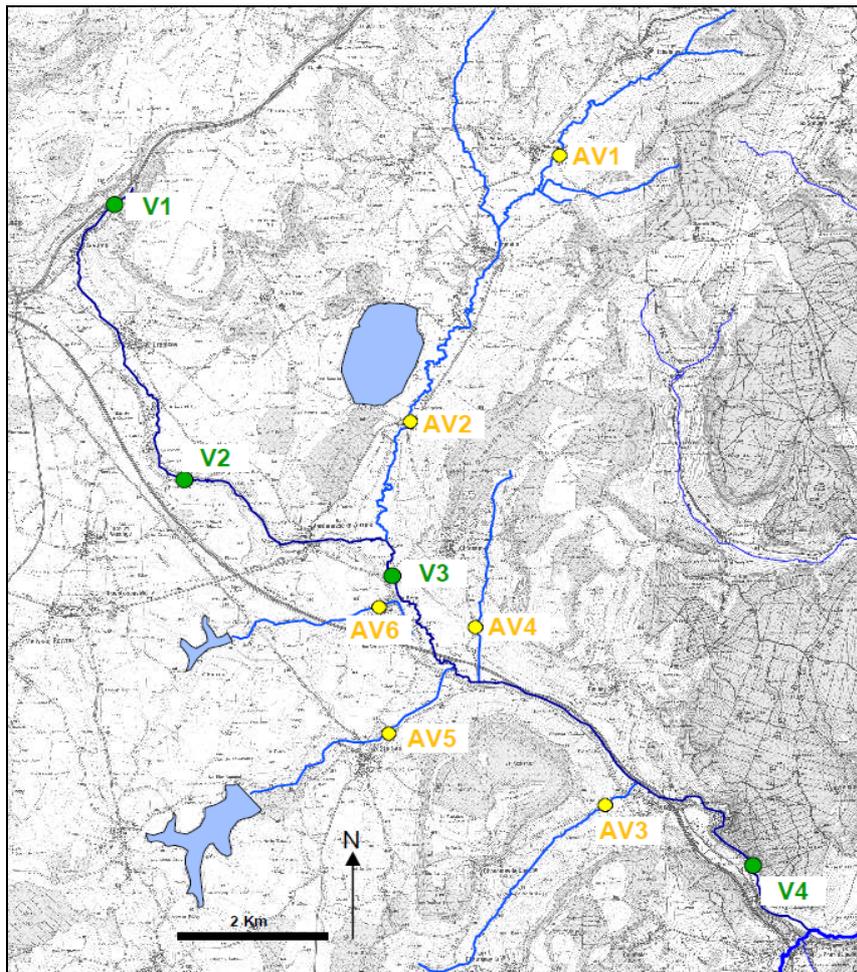


Figure 5.5. : Localisation des stations d'inventaire piscicole sur la Vandensse et ses affluents

IV. Qualité des milieux

Enjeux	Fiches action		Nouvelles fiches
IV.1 Restauration physique de l'Ouche aval	IV.1 Morpho agglo	Restauration et mise en valeur de l'Ouche dans sa traversée de l'agglomération dijonnaise	X
	IV.1 BA102	Restauration d'un espace de liberté de l'Ouche à Longvic	X
	IV.1 Espace de liberté Varanges	Restauration d'un espace de liberté de l'Ouche à Varanges	X
	IV.1 Espace de liberté Tart le bas	Restauration d'un espace de liberté de l'Ouche à Tart-le-Bas	X
	IV.1 Espace de liberté Fauverney	Recul de merlon à Fauverney	X
IV.2 Stratégie d'action sur les zones humides	IV.2 ZH	Poursuivre les acquisitions foncières pour protection / restauration des zones humides	Mise à jour
	IV.2 Ecrevisses	Préservation de l'écrevisse à pattes blanches	Mise à jour
	IV.2 Mares	Appel à projet Mares communales de l'Auxois	Mise à jour
IV.3 Restaurer la trame bleue	IV.3 Morpho Vandenesse	Restaurer la qualité physique de la Vandenesse	X
	IV.3 Moulin du Banet	Effacement de l'Ouvrage du moulin du Banet	X
	IV.3 Seuil de l'Usine	Effacement du seuil de l'Usine	X
	IV.3 Moulin de Gissey	Effacement du seuil du moulin de Gissey-sur-Ouche	X
	IV.3 Barrage de Veuvev	Restauration de la continuité écologique au barrage communal de Veuvev-sur-Ouche	X
	IV.3 Lac Kir	Restauration de la continuité écologique au lac Kir	Mise à jour
	IV.3 Continuité Arvo	Définition des ouvrages infranchissables, des aménagements nécessaires et réalisation des travaux	Mise à jour
IV.4 Restaurer la trame verte	IV.4 Entretien ripisylve	Poursuivre les programmes pluriannuels d'entretien de la végétation rivulaire	Mise à jour
	IV.4 Trame verte	Restaurer la trame verte sur l'Ouche aval	Mise à jour

IV.1 Restauration physique de l'Ouche aval

Intitulé du projet	Restauration et mise en valeur de l'Ouche dans sa traversée de l'agglomération dijonnaise	Code fiche Action	
		IV.1	Morpho agglo
Volet	IV - Qualité des milieux	Lancement	2015
Enjeu	IV.1 - Restauration physique de l'Ouche aval		
Référence SDAGE	OF 6	Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques	
	OF 6A	Agir sur la morphologie et le décroissement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition	6A-08 Restaurer la continuité des milieux aquatiques	
	Programme de mesures 2016-2021	MIA0202 - Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau	
Masses d'eau	FRDR646 : L'Ouche de l'amont du lac Kir à la confluence avec la Saône	Echéance DCE bon état écologique	2027
Cours d'eau	Ouche, tronçon hors liste 2		
Commune(s)	LONGVIC, CRIMOLOIS		
Maître d'ouvrage	SBO + Fédé de Pêche		

DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Contexte, problématique	
<p>CRIMOLOIS : diversification du lit mineur L'Ouche aval au niveau de Crimolois s'est révélée être une zone intéressante en termes de frayères alors que le cours d'eau est fortement calibré et présente un profil en travers trapézoïdal. Afin de donner une dynamique plus intéressante (alternance de radiers, fosses, courants lotiques et lentiques) et un profil diversifié, il est proposé de disposer des banquettes en rives droites et gauches.</p> <p>LONGVIC : démantèlement du barrage mobil et aménagement de rives dans la zone de remous La commune de Longvic souhaite abaisser la ligne d'eau de l'Ouche en amont du barrage mobile, soit par un abaissement permanent du clapet, soit par un effacement de l'ouvrage. En accompagnement de cette démarche, la zone de remous du clapet sera aménagée en fonction de la mobilisation des sédiments.</p>	
Enjeux	
Restauration morphologique de l'Ouche en milieu urbain	
Nature de l'intervention :	
<p><u>A Crimolois</u>, les aménagements consistent en la création de 6 épis (3 en rive droite et 3 en rive gauche) pour un volume estimatif d'enrochement de 60 m³.</p> <p><u>A Longvic</u>, l'action consiste en la réalisation de l'étude préalable à l'effacement du clapet et des travaux de démantèlement et d'aménagements de banquettes d'hélophytes avec stabilisation du pied de berge sur 400 ml (200 ml en rive droite / 200 ml en rive gauche)</p>	
Conditions d'exécution :	
Autorisations administratives (Code de l'Environnement), accord des propriétaires riverains	
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Linéaire aménagé Linéaire impacté par l'arasement du clapet de Longvic	Objectifs écologique à Crimolois : IBGN >14/20 IBD >14,5/20 IPR <16 IAM référence = 10881 (IAM mesuré à Crimolois/Longvic = 1801)

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de l'intervention	Coût € TTC	Financier	%	Montant €
2015 - Diversification du lit mineur à Crimolois	15 000	MO = SBO	20	3 000
		AE	80*	12 000
2016 – Etude préalable à l'effacement du clapet de Longvic	20 000	SBO	20	4 000
		AE	80*	16 000
2017 à 2018 - Création de banquettes d'hélophytes à Longvic	170 000	MO = SBO	20	34 000
		AE	80*	136 000
TOTAL	205 000 €			

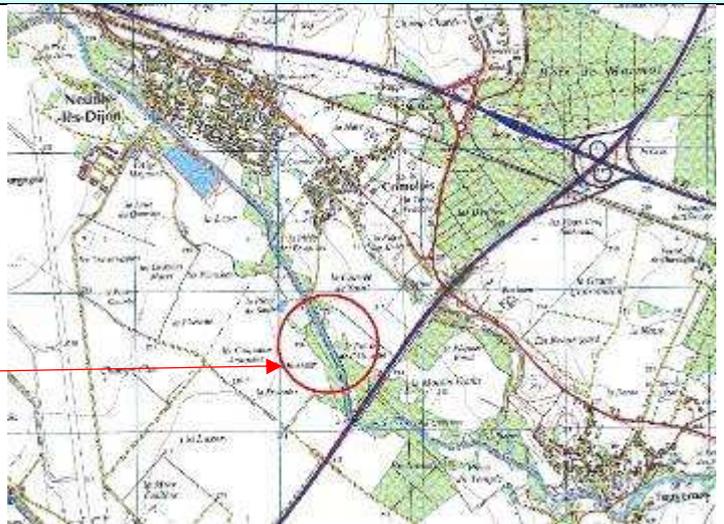
* Bonification du taux d'aide à hauteur de 30 % dans le cadre du contrat sous réserve du respect du calendrier d'engagement des actions

CARTE DE LOCALISATION

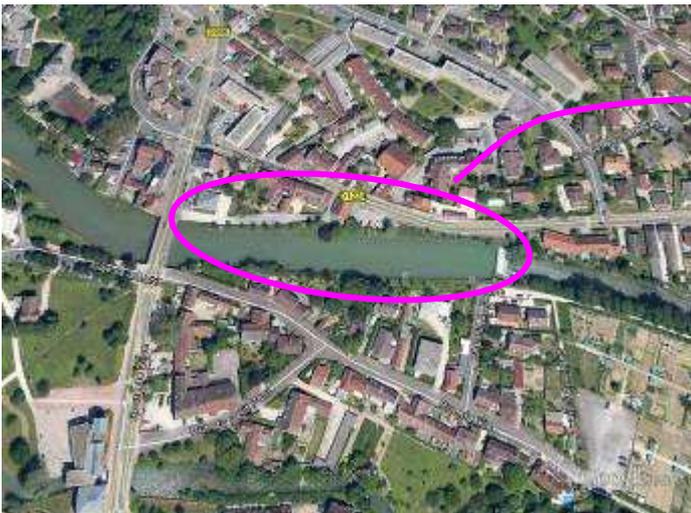
CRIMOLOIS



Vue depuis la passerelle sur l'Ouche : profil en travers uniforme.



LONGVIC



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

Intitulé du projet	Restauration d'un espace de liberté de l'Ouche à Longvic	Code fiche Action	
		IV.1	BA102
Volet	IV - Qualité des milieux	Lancement	2015
Enjeu	IV.1 - Restauration physique de l'Ouche aval		
Référence SDAGE	OF 6	Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques	
	OF 6A	Agir sur la morphologie et le décroissement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition	6A-08 Restaurer la continuité des milieux aquatiques	
	Programme de mesures 2016-2021	MIA0203 - Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes	
Masses d'eau	FRDR646 : L'Ouche de l'amont du lac Kir à la confluence avec la Saône	Echéance DCE bon état écologique	2027
Cours d'eau	Ouche		
Commune(s)	LONGVIC		
Maître d'ouvrage	SBO		

DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte, problématique

Le SBO doit procéder courant 2015 à l'achat de parcelles de la BA102 à hauteur de **24 300 €** pour 54 261 m².

Ces parcelles sont d'anciens bras de l'Ouche, en rive gauche, qui seront remis en eau à la faveur des crues. Elles sont situées sur les communes de Longvic, Neuilly-les-Dijon et Sennecey-les-Dijon.

Au niveau de l'alimentation en eau, une brèche pourra être créée de sorte à ce que les parcelles soient mises en eau pour un débit d'alimentation inférieur au débit morphogène (retour de crue bi-annuel).

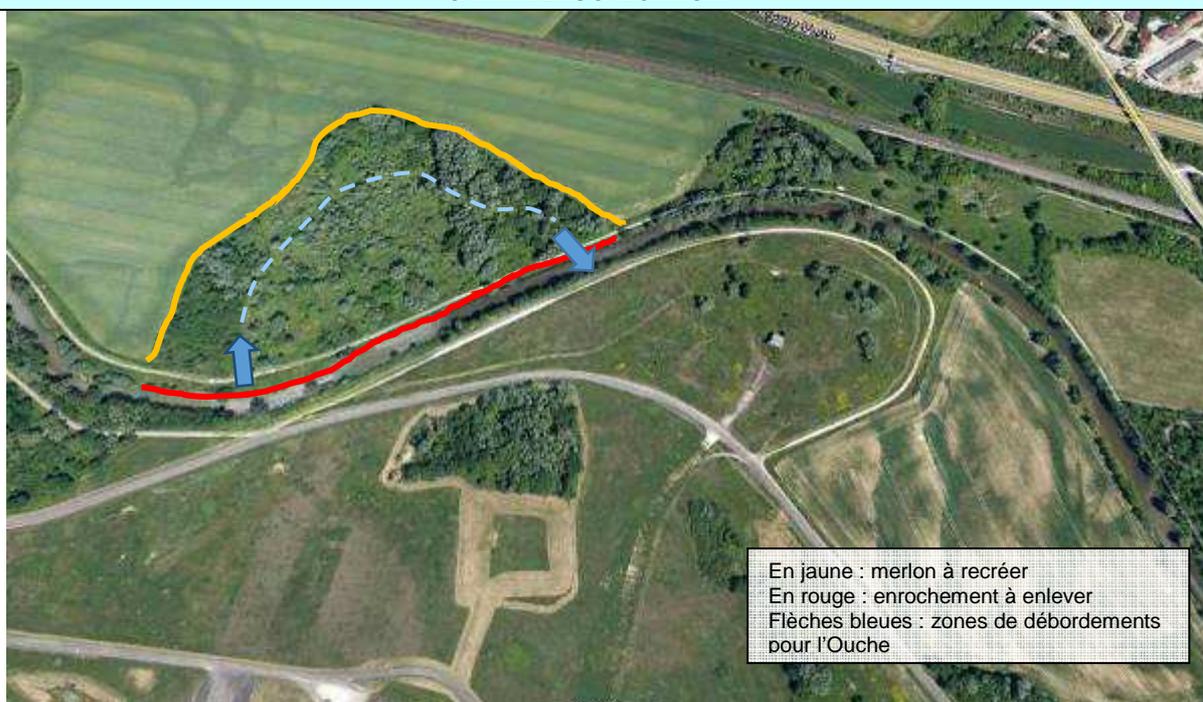


Enjeux	
Permettre à l'Ouche aval une reconnexion avec le lit majeur pour un débit < Q10 ans Amélioration de la morphologie du lit mineur au droit du site Amélioration du pouvoir épurateur de l'Ouche en aval de la station d'épuration de Dijon-Longvic	
Nature de l'intervention :	
- Acquisition foncière - Travaux : enlèvement de blocs sur la berge en rive gauche avec réimplantation aléatoire dans le fond du lit sur 430 ml / création d'un merlon d'argile sur le pourtour des zones humides (environ 600 ml) + terrassement de deux points de connexion.	
Conditions d'exécution :	
Autorisations administratives (Code de l'Environnement), acquisitions foncières	
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Linéaire restauré Surface acquise	Objectifs écologique à Longvic : IBGN >14/20 IBD >14,5/20 IPR <16 IAM référence = 10881 (IAM mesuré à Crimolois/Longvic = 1801)

PLAN DE FINANCEMENT				
Nature de l'intervention	Coût € TTC	Financier	%	Montant €
2015 – Acquisition foncière	25 000 €	MO = SBO	20	5 000
		AE RMC	80*	20 000
2015 à 2016 – Dossier Loi sur l'eau	en interne			
2016 à 2017 – Travaux : enrochements à démonter + création de merlon + création de points de connexion	72 000	MO = SBO	20	14 400
		AE RMC	80*	57 600
TOTAL	97 000 €			

* Bonification du taux d'aide à hauteur de 30 % dans le cadre du contrat sous réserve du respect du calendrier d'engagement des actions

CARTE DE LOCALISATION



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

Intitulé du projet	Restauration d'un espace de liberté de l'Ouche à Varanges	Code fiche Action	
		IV.1	Espace de liberté Varanges
Volet	IV - Qualité des milieux	Lancement	2016
Enjeu	IV.1 - Restauration physique de l'Ouche aval		
Référence SDAGE	OF 6	Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques	
	OF 6A	Agir sur la morphologie et le décroisement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition	6A-01 Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux	
	Programme de mesures 2016-2021	MIA0203 - Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes	
Masses d'eau	FRDR646 : L'Ouche de l'amont du lac Kir à la confluence avec la Saône	Echéance DCE bon état écologique	2027
Cours d'eau	Ouche		
Commune(s)	Fauverney, Varanges		
Maître d'ouvrage	SBO		

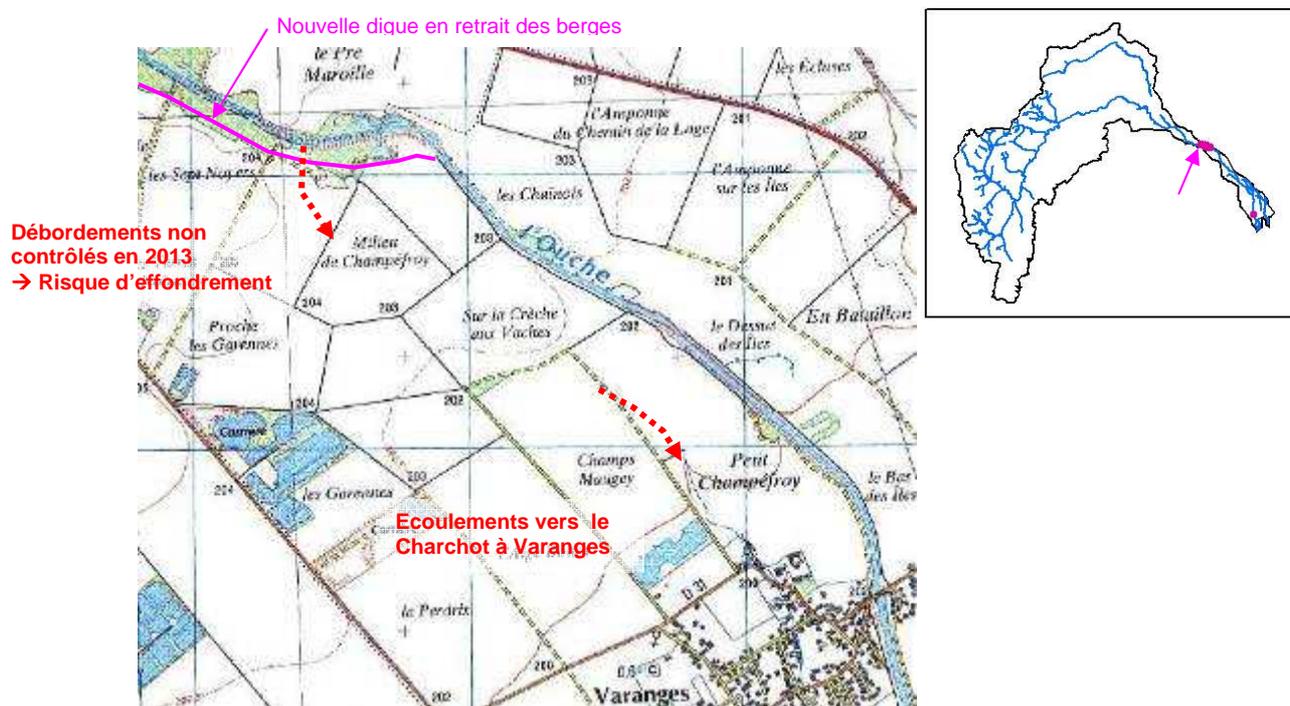
DESCRIPTION DE L'OPERATION
<p>Contexte, problématique:</p> <p>Le cours de l'Ouche aval a fait l'objet d'aménagements conséquents depuis le XIXe siècle, avec en particulier la rectification et l'endiguement du lit mineur suite à la crue de 1965. Il en découle une homogénéisation du cours d'eau et une accélération des écoulements vers l'aval réduisant fortement le potentiel écologique et épurateur de la rivière.</p> <p>Au delà de cet aspect morphologique, le SMEABOA a recueilli au cours des dernières années les témoignages de problématiques locales de ruissellement ou de débordement qui incitent aujourd'hui à défendre une solution transversale : concevoir la restauration morphologique de l'Ouche aval en prenant en compte le risque inondation, et si possible en permettant la répartition des aléas.</p> <p><i>En première partie de contrat, une étude hydraulique a permis d'étudier la <u>régulation dynamique des crues à l'échelle du bassin versant</u> selon les principes de rétention dynamique en amont de l'agglomération dijonnaise et de restauration des champs d'inondation en aval en prenant en compte la protection rapprochée des lieux habités. Cette étude a abouti à la définition sommaire de scénarios :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - d'aménagements de rétention dynamique en amont, dont l'ampleur et les contraintes techniques les rendent non souhaitable - de restauration des champs d'inondation en aval pour lequel l'incidence sur les aléas et leur acceptation par les riverains sont connus grâce à leur modélisation. <p>Aussi, le projet de recul de merlon à Varanges a été dimensionné lors de cette étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'analyse des hydrogrammes montre un impact faible sur l'écrêtement des crues importantes, en raison de la faible surface rendue inondable. En revanche, les hauteurs d'eau sont légèrement diminuées en crue centennale en rive droite à Varanges et <u>nettement diminuées en crues Q30 et Q50</u>, avec des parcelles mises hors d'eau (en rive gauche au droit du projet à Q30 et des 2 côtés à Q50). • En termes de sécurité, même si le niveau de protection (Q30) reste inchangé, le projet a l'avantage de supprimer le risque de rupture de la digue actuelle construite avec les matériaux extraits de l'Ouche. • Ce scénario est très ambitieux en termes de restauration morphologique puisqu'il permet de restaurer 1000 à 1200 ml de berges en continu (selon les possibilités d'acquisitions foncières) et donc de lit mineur. <p>Une phase de concertation locale sera organisée par le maître d'ouvrage.</p>
<p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restauration morphologique de l'Ouche aval en prenant en compte le risque inondation
<p>Nature de l'intervention :</p> <p>Les aménagements consistent en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La suppression du merlon actuel situé sur le sommet des berges de l'Ouche, • La création d'un nouveau merlon en retrait des berges de l'Ouche (en limite des parcelles propriété du SBO), présentant le même niveau de protection que le merlon actuel.

Conditions d'exécution :	
Sensibilisation et communication autour du projet, négociation avec les propriétaires riverains - Acquisitions foncières Autorisations administratives (Code de l'Environnement)	
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Linéaire restauré Surface acquise	Objectifs écologique à Varanges : IBGN >14/20 IBD >14,5/20 IPR <16 IAM référence entre Fauverney et Varanges = 11452 à 11176

PLAN DE FINANCEMENT				
Nature de l'intervention	Coût € TTC	Financier	%	Montant €
2016 - Acquisitions foncières et/ou conventions (6 propriétaires)	20 000	MO = SBO	20	4 000
		AE RMC	80*	16 000
2016 à 2017 – Etude préalable pour le dimensionnement / Dossier Loi sur l'eau (Autorisation) et enquête publique	30 000	MO = SBO	20	6 000
		AE RMC	80*	24 000
2017 à 2018 – Consultation marché de maîtrise d'œuvre / Travaux	1 100 000	MO = SBO	20	220 000
		AE RMC	80*	880 000
		Région	?	
TOTAL	1 150 000 €			

* Bonification du taux d'aide à hauteur de 30 % dans le cadre du contrat sous réserve du respect du calendrier d'engagement des actions

CARTE DE LOCALISATION



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

Intitulé du projet	Restauration d'un espace de liberté de l'Ouche à Tart le Bas	Code fiche Action	
		IV.1	Espace liberté Tart le Bas
Volet	IV - Qualité des milieux	Lancement	2015
Enjeu	IV.1 - Restauration physique de l'Ouche aval		
Référence SDAGE	OF 6	Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques	
	OF 6A	Agir sur la morphologie et le décroisement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition	6A-01 Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux	
	Programme de mesures 2016-2021	MIA0203 - Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes	
Masses d'eau	FRDR646 : L'Ouche de l'amont du lac Kir à la confluence avec la Saône	Echéance DCE bon état écologique	2027
Cours d'eau	Ouche		
Commune(s)	TART LE BAS		
Maître d'ouvrage	SBO		

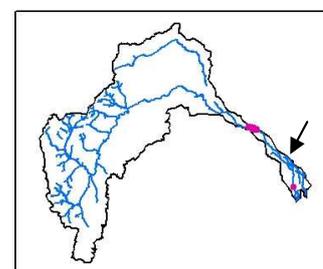
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Contexte, problématique:	
<p>Le cours de l'Ouche aval a fait l'objet d'aménagements conséquents depuis le XIXe siècle, avec en particulier la rectification et l'endiguement du lit mineur suite à la crue de 1965. Il en découle une homogénéisation du cours d'eau et une accélération des écoulements vers l'aval réduisant fortement le potentiel écologique et épurateur de la rivière.</p> <p>En première partie de contrat, une étude hydraulique a permis d'étudier la restauration des champs d'inondation en aval en prenant en compte la protection rapprochée des lieux habités. Cette étude a abouti à la définition sommaire de scénarios de reconnexion à l'Ouche d'anciennes boucles de méandres aujourd'hui en friches, et restées à un niveau topographique bas, proche de celui du lit mineur.</p>	
Enjeux :	
Restauration morphologique de l'Ouche aval par reconnexion d'espaces de liberté en prenant en compte le risque inondation	
Nature de l'intervention :	
<p>Les aménagements consistent en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquisitions foncières complémentaires - Enquête publique si acquisitions foncières incomplètes - Travaux : Suppression des merlons existants à Tart le Bas, rives droites et gauche, et reconstruction de merlons en retrait des espaces de libertés reconnectés 	
Conditions d'exécution :	
Accord des propriétaires riverains.	
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Prises de contacts avec les propriétaires concernés Linéaire restauré, surface acquise	Objectifs écologique à Tart le Bas : IBGN >14/20 IBD >14,5/20 IPR <16 IAM référence à Tart l'Abbaye (en aval de Tart le Bas) = 11214

PLAN DE FINANCEMENT

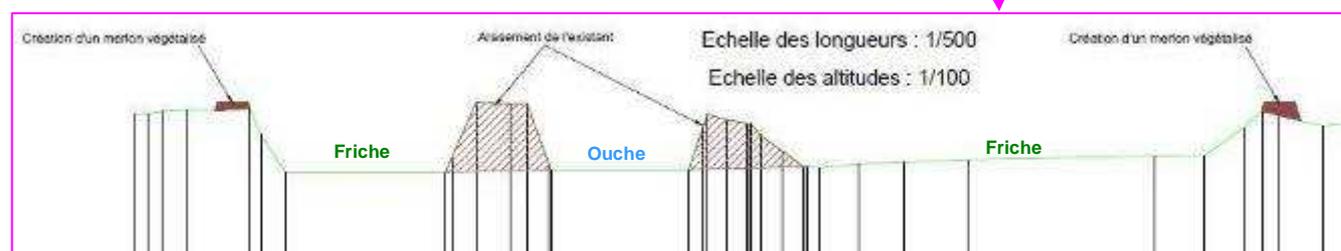
Nature de l'intervention	Coût € TTC	Financier	%	Montant €
2015 – Prises de contacts, montage et présentation du projet 2015 à 2018 - Acquisitions foncières si nécessaire	20 000	MO = SBO	20	4 000
		AE RMC	80*	16 000
		Région		
2016 – Dossier Loi sur l'eau (Autorisation) et enquête publique	10 000	MO = SBO	20	2 000
		AE RMC	80*	8 000
2016 à 2018 – Travaux : enlèvement du merlon existant + construction d'un nouveau merlon en arrière du méandre	162 000	MO = SBO	20	32 400
		AE RMC	80*	129 600
		Région	?	
TOTAL	192 000 €			

* Bonification du taux d'aide à hauteur de 30 % dans le cadre du contrat sous réserve du respect du calendrier d'engagement des actions

CARTE DE LOCALISATION



Profil en travers



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

Intitulé du projet	Recul de merlon à Fauverney	Code fiche Action	
		IV.1	Espace de liberté Fauverney
Volet	IV - Qualité des milieux	Lancement	2017
Enjeu	IV.1 - Restauration physique de l'Ouche aval		
Référence SDAGE	OF 6	Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques	
	OF 6A	Agir sur la morphologie et le décroisement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition	6A-01 Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux	
	Programme de mesures 2016-2021	MIA0203 - Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes	
Masses d'eau	FRDR646 : L'Ouche de l'amont du lac Kir à la confluence avec la Saône	Echéance DCE bon état écologique	2027
Cours d'eau	Ouche		
Commune(s)	Fauverney		
Maître d'ouvrage	SBO		

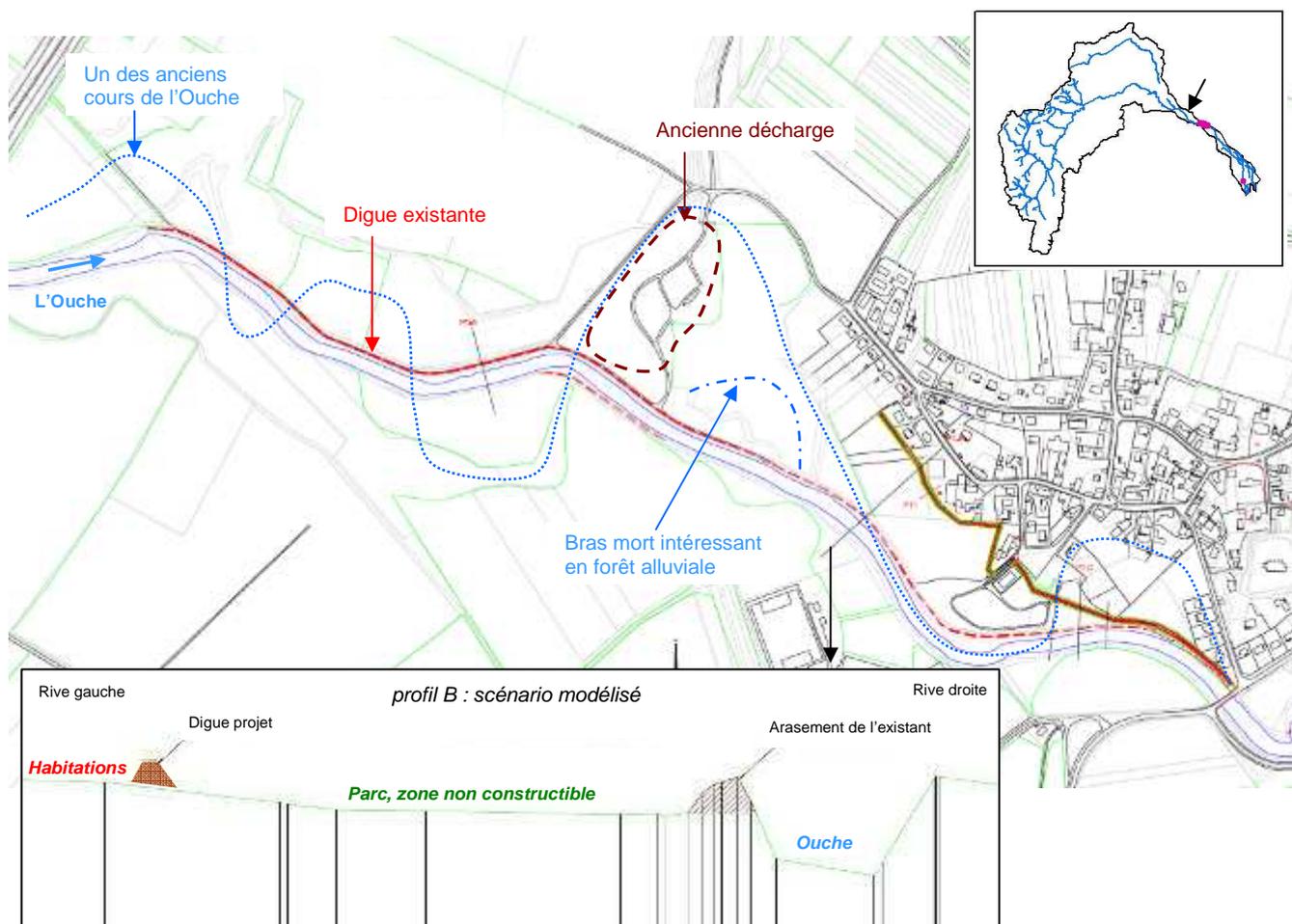
DESCRIPTION DE L'OPERATION
<p>Contexte, problématique:</p> <p>Le cours de l'Ouche aval a fait l'objet d'aménagements conséquents depuis le XIXe siècle, avec en particulier la rectification et l'endiguement du lit mineur suite à la crue de 1965. Il en découle une homogénéisation du cours d'eau et une accélération des écoulements vers l'aval réduisant fortement le potentiel écologique et épurateur de la rivière.</p> <p>Au delà de cet aspect morphologique, le SMEABOA a recueilli au cours des dernières années les témoignages de problématiques locales de ruissellement ou de débordement qui incitent aujourd'hui à défendre une solution transversale : concevoir la restauration morphologique de l'Ouche aval en prenant en compte le risque inondation, et si possible en permettant la répartition des aléas.</p> <p><i>En première partie de contrat, une étude hydraulique a permis d'étudier la <u>régulation dynamique des crues à l'échelle du bassin versant</u> selon les principes de rétention dynamique en amont de l'agglomération dijonnaise et de restauration des champs d'inondation en aval en prenant en compte la protection rapprochée des lieux habités. Cette étude a abouti à la définition sommaire de scénarios :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - d'aménagements de rétention dynamique en amont, dont l'ampleur et les contraintes techniques les rendent non souhaitable - de restauration des champs d'inondation en aval pour lequel l'incidence sur les aléas et leur acceptation par les riverains sont connus grâce à leur modélisation. <p>Aussi, le projet de recul de digue à Fauverney a été dimensionné lors de cette étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> • On constate pour la crue centennale, la mise hors d'eau des secteurs situés à l'arrière de la digue de protection des enjeux de Fauverney, un exhaussement de la ligne d'eau en lit majeur rive gauche en aval de l'autoroute atteignant 20 cm, ne touchant aucune habitation, et un abaissement de la ligne d'eau d'environ 10 cm en amont immédiat du pont de l'autoroute et en rive droite de l'Ouche en aval de ce pont. • En termes de sécurité, le niveau de protection (Q30) est augmenté à Q100 pour les secteurs habités, et le projet a l'avantage de supprimer le risque de rupture de la digue actuelle construite avec les matériaux extraits de l'Ouche. • Ce scénario est très ambitieux en termes de restauration morphologique puisqu'il permet de restaurer 1200 à 1500 ml de berges (selon les solutions apportés au niveau de l'ancienne décharge communale) et donc de lit mineur.
<p>Enjeux :</p> <p>Restauration morphologique de l'Ouche aval en prenant en compte le risque inondation</p>
<p>Nature de l'intervention :</p> <p>Les aménagements consistent en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suppression des digues existantes en rive gauche de l'Ouche au niveau de Fauverney entre l'autoroute A31 et la RD109, • Reconstruction d'une digue à proximité des enjeux habités sur la commune de Fauverney, dimensionnée pour contenir la crue centennale,
<p>Conditions d'exécution :</p> <p>Sensibilisation et communication autour du projet, négociation avec les propriétaires riverains Intégration du devenir de l'ancienne décharge de Fauverney située en rive gauche et ayant reçu des ordures ménagères entre 1970 et 1985. Autorisations administratives (Code de l'Environnement)</p>

Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Linéaire restauré	Objectifs écologique à Fauverney : IBGN >14/20 IBD >14,5/20 IPR <16 IAM référence = 11452

PLAN DE FINANCEMENT				
Nature de l'intervention	Coût € TTC	Financier	%	Montant €
2017 à 2018 – Etude complémentaire pour une Avant projet détaillé prenant en compte le secteur de l'ancienne décharge (sondages) 2017 à 2018 - Acquisitions foncières si nécessaire	20 000	MO = SBO	20	4 000
		AE RMC	80*	16 000
		Région		
2018 – Dossier Loi sur l'eau (Autorisation) et enquête publique	10 000	MO = SBO	20	2 000
		AE RMC	80*	8 000
		Région		
Après 2018 – Consultation marché de maîtrise d'œuvre / Travaux Prix estimé pour la digue de protection rapprochée avec l'arasement de la digue existante hors reconnexion d'un ancien bras	à titre indicatif 700 000	MO = SBO		
		AE RMC		
		Région		
TOTAL	30 000 €			

* Bonification du taux d'aide à hauteur de 30 % dans le cadre du contrat sous réserve du respect du calendrier d'engagement des actions

CARTE DE LOCALISATION



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

IV.2 Stratégie d'action sur les zones humides

Intitulé du projet	Poursuivre les acquisitions foncières pour la protection / restauration des zones humides sur la base de l'inventaire complémentaire	Code fiche Action	
		IV.2	ZH
Volet	IV - Qualité des milieux	Lancement	2012
Enjeu	IV.2 - Restaurer le potentiel écologique du bassin		
Référence SDAGE	OF 6	Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques	
	OF 6B	Prendre en compte, préserver et restaurer les zones humides	
	Disposition	6B-1 Poursuivre l'effort d'information et de sensibilisation des acteurs	
	Programme de mesures 2016-2021	/	
Masses d'eau	Bassin versant	Echéance DCE bon état écologique	2015 2021
Cours d'eau	Ouche et ses affluents		
Commune(s)	Toutes		
Maître d'ouvrage	CENB, SBO		

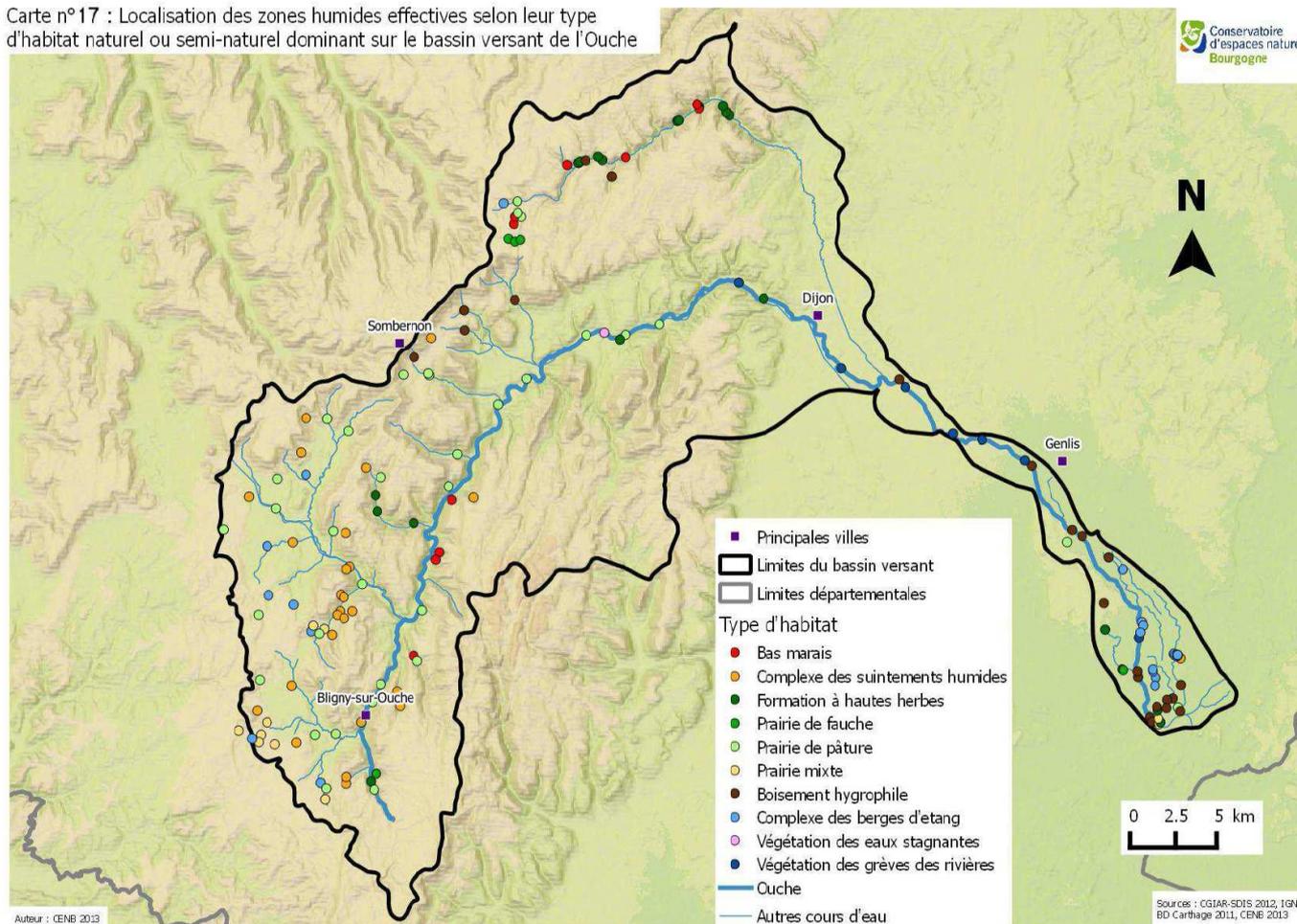
DESCRIPTION DE L'OPERATION
<p>Contexte, problématique</p> <p>En 2013, l'inventaire complémentaire des zones humides a permis de hiérarchiser les enjeux par type de zone humide. Cet inventaire est suivi de la mise en œuvre de la préservation par la maîtrise foncière ou la maîtrise d'usage.</p> <p>En particulier sur l'Ouche aval, l'espace attribué à la rivière est trop faible depuis son endiguement et de nombreux méandres ont été déconnectés ou même comblés afin d'agrandir la surface cultivable. Cependant, elle a gardé une dynamique suffisante pour pouvoir reméandrer par elle-même, pour peu que son espace de liberté ne soit pas nul.</p> <p>Ainsi, depuis 1998, le SMEABOA s'est engagé dans l'acquisition foncière en bordure de l'Ouche aval afin de faciliter l'acceptation locale des érosions de berges et de favoriser l'implantation d'une ripisylve dans l'espace de liberté de la rivière. Environ 11 ha ont été acquis pour une longueur de berges de 1,4 km. Cette démarche favorise la renaturation physique de la rivière à moindre coût puisqu'elle ne nécessite pas d'intervention directe en rivière (sinon au cas où le déplacement de la rivière atteint une zone à enjeu). Seule une communication pour sensibiliser les riverains à cette approche passive est dans quelques cas nécessaire.</p> <p>Cette politique d'acquisition foncière menée jusqu'à aujourd'hui pour la renaturation physique de l'Ouche aval est étendue à l'ensemble du bassin versant, de ses cours d'eau et de ses zones humides, pour leur protection ou leur restauration.</p>
<p>Enjeux</p> <p>Préservation de la biodiversité et des zones naturelles tampon (rétention pluvial et épuration) Atteinte du bon état écologique par l'utilisation du potentiel écologique des zones humides</p>
<p>Nature de l'intervention</p> <p>Acquisitions foncières, maîtrise d'usage</p>
<p>Conditions d'exécution :</p>

Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Surfaces ou sites de ZH nouvellement inventoriés	
Surfaces de ZH acquises ou soumises à plan de gestion	

PLAN DE FINANCEMENT				
Nature de l'intervention	Coût € HT	Financier	%	Montant €
2012 à 2013 -Inventaire complémentaire et hiérarchisation des zones humides	2012 : 15 000 € 2013 : 10 000 €	AERMC	50	12 500
		CG21	Jusqu'à 30	7 500
		MO = CENB	20	5 000
2016 à 2018 : préservation par la maîtrise foncière	10 000 €/an	AE RMC	80	24 000
		SBO	20	6 000
2016 à 2018 : préservation par la maîtrise d'usage		CENB	50	
TOTAL	30 000 €			

CARTE DE LOCALISATION

Carte n°17 : Localisation des zones humides effectives selon leur type d'habitat naturel ou semi-naturel dominant sur le bassin versant de l'Ouche



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

Intitulé du projet	Préservation de l'écrevisse à pattes blanches	Code fiche Action	
		IV.2	Ecrevisses
Volet	IV - Qualité des milieux	Lancement	2012
Enjeu	IV.2 - Restaurer le potentiel écologique du bassin		
Référence SDAGE	OF 6 Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques		
	OF 6C Intégrer la gestion des espèces faunistiques et floristiques dans les politiques de gestion de l'eau		
	Disposition 6C-02 Mettre en œuvre une gestion des espèces autochtones cohérente avec l'objectif de bon état des milieux - 6C-04 Préserver et poursuivre l'identification des réservoirs biologiques		
	Programme de mesures 2016-2021 /		
Masses d'eau	FRDR11650 (Vandenesse), FRDR11604 (Sirène), FRDR10660 (Douix), FRDR648 (Prâlon)	Echéance DCE bon état écologique	2015 2021 (Vand.)
Cours d'eau	Ru de la Creuse, La Sirène, Ru de la Fontaine au Maréchal (affluent Sirène), Ru de Montagny (Douix), Ru de Vaux et Ru de Meley (Pralon),		
Commune(s)	CHATEAUNEUF, MALAIN, SAVIGNY-SOUS-MALAIN, MESMONT, REMILLY-EN-MONTAGNE		
Maître d'ouvrage	CENB - SHNA		

DESCRIPTION DE L'OPERATION
<p>Contexte, problématique</p> <p>L'écrevisse à pattes blanches a été recensée en 2011 par certains membres du Groupe Ecrevisses Bourguignon (SHNA et DR ONEMA Bourgogne – Franche-Comté) sur de nouvelles stations. Les résultats montrent la présence de l'écrevisse à pattes blanches sur 5 cours d'eau.</p> <p>Cette espèce est sensible à la qualité des eaux et à la morphologie des cours d'eau, elle a notamment besoin d'un substrat dynamique, caillouteux et diversifié pour se cacher. La conservation de son habitat dépend des pratiques agropastorales. La prospection doit encore être approfondie afin de cibler les secteurs où la restauration de la ripisylve (entre autres) sera prioritaire. En effet, celle-ci permet de protéger le lit mineur, de diversifier les faciès et de constituer des caches.</p> <p>Il ressort des prospections effectuées en Bourgogne que l'Écrevisse à pattes blanches trouve majoritairement refuge dans des cours d'eau caractérisés par : Des dimensions faibles (entre 0,5 et 1 mètre de large) en tête de bassin, n'ayant pas ou peu subi d'altération physique, avec des sous-berges et un chevelu racinaire abondant, situés en forêt de feuillus et en prairie, bordés par une ripisylve de feuillus dense.</p>
 <p style="text-align: right;"><i>Austropotamobius pallipes</i> Photo Marc Collas – Onema</p>
<p>Enjeux</p> <p>Préservation d'une espèce autochtone d'intérêt communautaire Atteinte du bon état écologique par la restauration des ruisseaux de tête de bassin</p>
<p>Nature de l'intervention</p> <p>1/ Préciser les linéaires amont-aval des populations ainsi que leur état (structuration, densité, sexe-ratio...) TERMINEE 2/ Sur ces secteurs seront effectués les diagnostics (pressions sur les populations) et définition d'un programme de restauration 3/ Mise en œuvre du programme de restauration</p>
<p>Conditions d'exécution :</p>

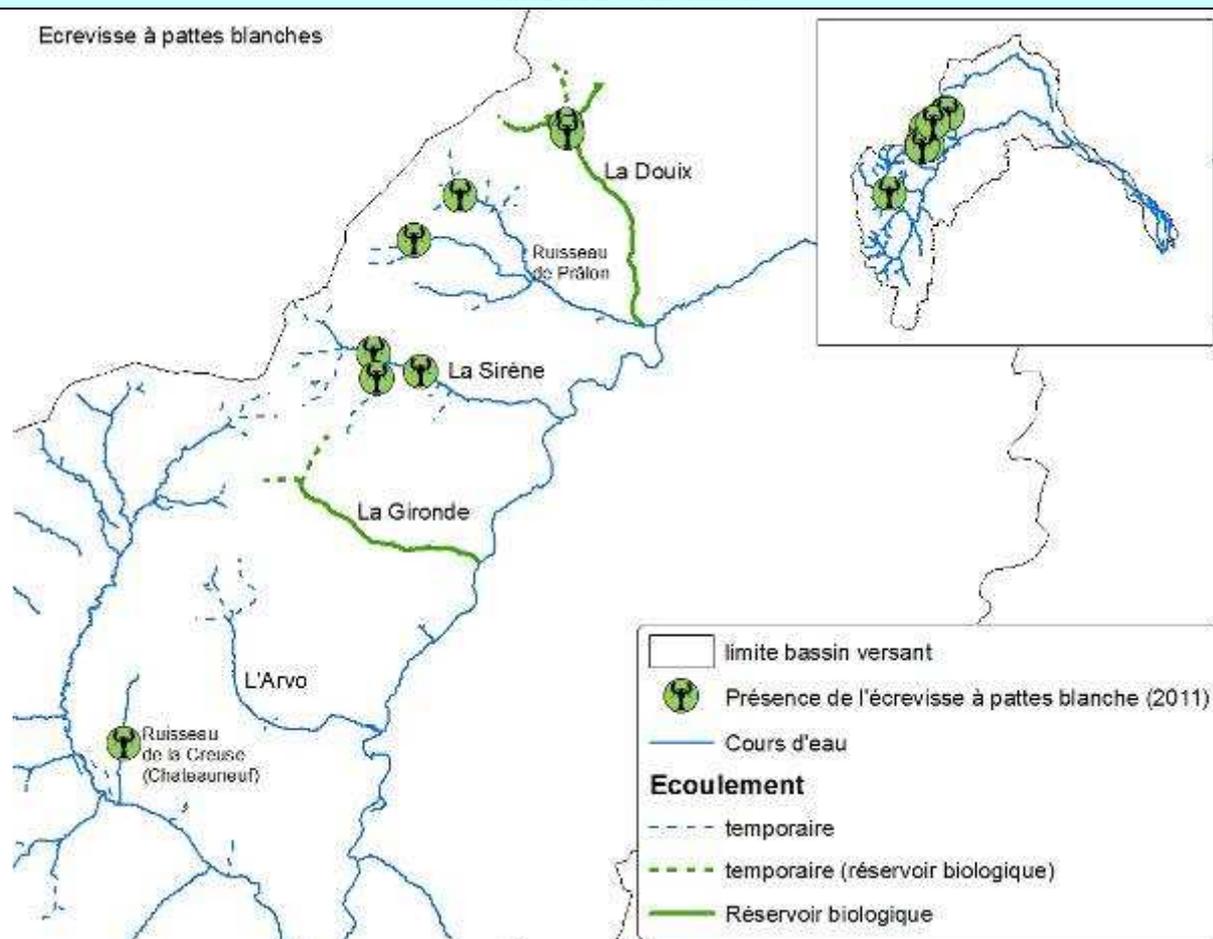
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
linéaire restauré	Maintien / Accroissement des populations → évolution de la densité et de la répartition des populations

PLAN DE FINANCEMENT				
Nature de l'intervention	Coût € HT	Financier	%	Montant €
2013 - Préciser les linéaires amont-aval des populations (pour 5 populations) – TERMINEE	9 783 €	AE RMC	50	4 891,5 €
		CG21 ¹	30	2 934,9 €
		MO = SHNA	20	1 956,6 €
2016 - Diagnostics de ruisseau et définition d'un programme de restauration	22 500 €	AE RMC	50	11 250 €
		(CG21 ³)	30	6 750 €
		MO = CENB	20	4 500 €
2017 à 2018 - Mise en œuvre du programme de restauration (enveloppe pour 1 km de cours d'eau à redéfinir à mi-parcours du contrat)	18 000 €	AE RMC	50	9 000 €
		MO = CENB	20	3 600 €
TOTAL	40 500 €			

¹Dans le cadre de la politique des Espaces Naturels Sensibles

³Uniquement si la zone est classée en ENS

CARTE DE LOCALISATION



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

Intitulé du projet	Appel à projet Mares communales de l'Auxois	Code fiche Action	
		IV.2	Mares
Volet	IV - Qualité des milieux	Lancement	2012
Enjeu	IV.2 - Restaurer le potentiel écologique du bassin		
Référence SDAGE	OF 6	Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques	
	OF 6B	Prendre en compte, préserver et restaurer les zones humides	
	Disposition	6B-1 Poursuivre l'effort d'information et de sensibilisation des acteurs	
	Programme de mesures 2016-2021		
Masses d'eau	FRDR10783 (Chamban), FRDR11650 (Vandenesse)	Echéance DCE bon état écologique	2021
Cours d'eau	Affluents en rive gauche de l'Ouche		
Commune(s)	BLAISY-HAUT, BOUHEY, ECHANNAY, ROUVRES-SOUS-MEILLY, PANGES, SAINT-MARTIN-DU-MONT		
Maître d'ouvrage	CENB - Communes		

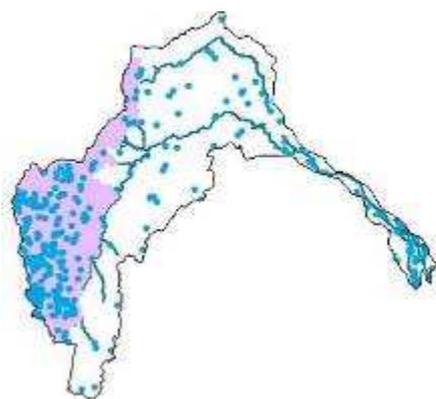
DESCRIPTION DE L'OPERATION
<p>Contexte, problématique</p> <p>Dans le cadre du Programme Réseaux Mares de Bourgogne, le Conservatoire a entamé en 2009 une action à l'échelle territoriale de la région naturelle de l'Auxois. Le CENB lancera en 2012 un appel à projet sur les mares communales. Ce projet est lié à une densité naturellement importante de mares dans cette région qui constitue un potentiel préalable satisfaisant pour préserver ou restaurer un réseau de mares fonctionnel pour la reproduction des espèces d'amphibiens.</p> <p>Le conservatoire et ses partenaires pourront apporter une assistance technique pour leur conservation, leur valorisation ou leur réhabilitation.</p> <p>A noter que le Pays de l'Auxois Morvan porte un programme LEADER « Auxois, naturellement... » dans lequel des actions de restauration des mares sont éligibles.</p> 
<p>Enjeux</p> <p>Préservation de la biodiversité Atteinte du bon état écologique par la préservation ou la restauration d'un réseau de mares</p>
<p>Nature de l'intervention</p> <p>Travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Panges : 15 497 € TTC (travaux de restauration et panneau pédagogique) - Blaisy Haut : 8 515 € TTC (travaux de restauration et panneau pédagogique) - Rouvres-sous-Meilly : 12 444 € TTC (travaux de restauration et panneau pédagogique) - Saint-Martin-du-Mont : 5 292 € TTC (travaux de restauration et panneau pédagogique) - Echannay : 8 013 € TTC (travaux de restauration et panneau pédagogique) - Bouhey : 2033 € TTC (panneau pédagogique)
<p>Conditions d'exécution :</p> <p>Participation des acteurs locaux</p>

Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
nombre de mares restaurées et % sur le nombre de mares inventoriées	

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de l'intervention	Coût € TTC	Financier	%	Montant €
2012 - enquête				
2013 - Diagnostic de mare(s) et montage d'un projet de travaux avec le propriétaire pour une dizaine de mares - TERMINE	5 000	AE	50	2 500 €
		MO = CENB	50	2 500 €
2013 à 2018 - Travaux	51 800	AE	50	
		CG21	Jusqu'à 50	
		MO = Commune	20	
TOTAL	51 800 €			

CARTE DE LOCALISATION



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

IV.3 Restaurer la trame bleue

Intitulé du projet	Restaurer la qualité physique de la Vandenesse	Code fiche Action	
		IV.3	Morpho Vandenesse
Volet	IV - Qualité des milieux	Lancement	2015
Enjeu	IV.2 - Restaurer le potentiel écologique du bassin		
Référence SDAGE	OF 6	Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques	
	OF 6A	Agir sur la morphologie et le décroissement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition	6A-01 Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux	
	Programme de mesures 2016-2021	MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau MIA0203 Réaliser une opération de restauration de grande ampleur de l'ensemble des fonctionnalités d'un cours d'eau et de ses annexes (car amélioration de la connectivité)	
Masses d'eau	FRDR11650 (Vandenesse)	Echéance DCE bon état écologique	2015 2021 (Vand.)
Cours d'eau	La Vandenesse, le ruisseau de Commarin		
Programme de mesures	3C43 : Etablir un plan de restauration et de gestion physique du cours d'eau 3C30 : Réaliser un diagnostic du fonctionnement hydromorphologique du milieu et des altérations physiques et secteurs artificialisés		
Commune(s)	VANDENESSE-EN-AUXOIS		
Maître d'ouvrage	SBO		

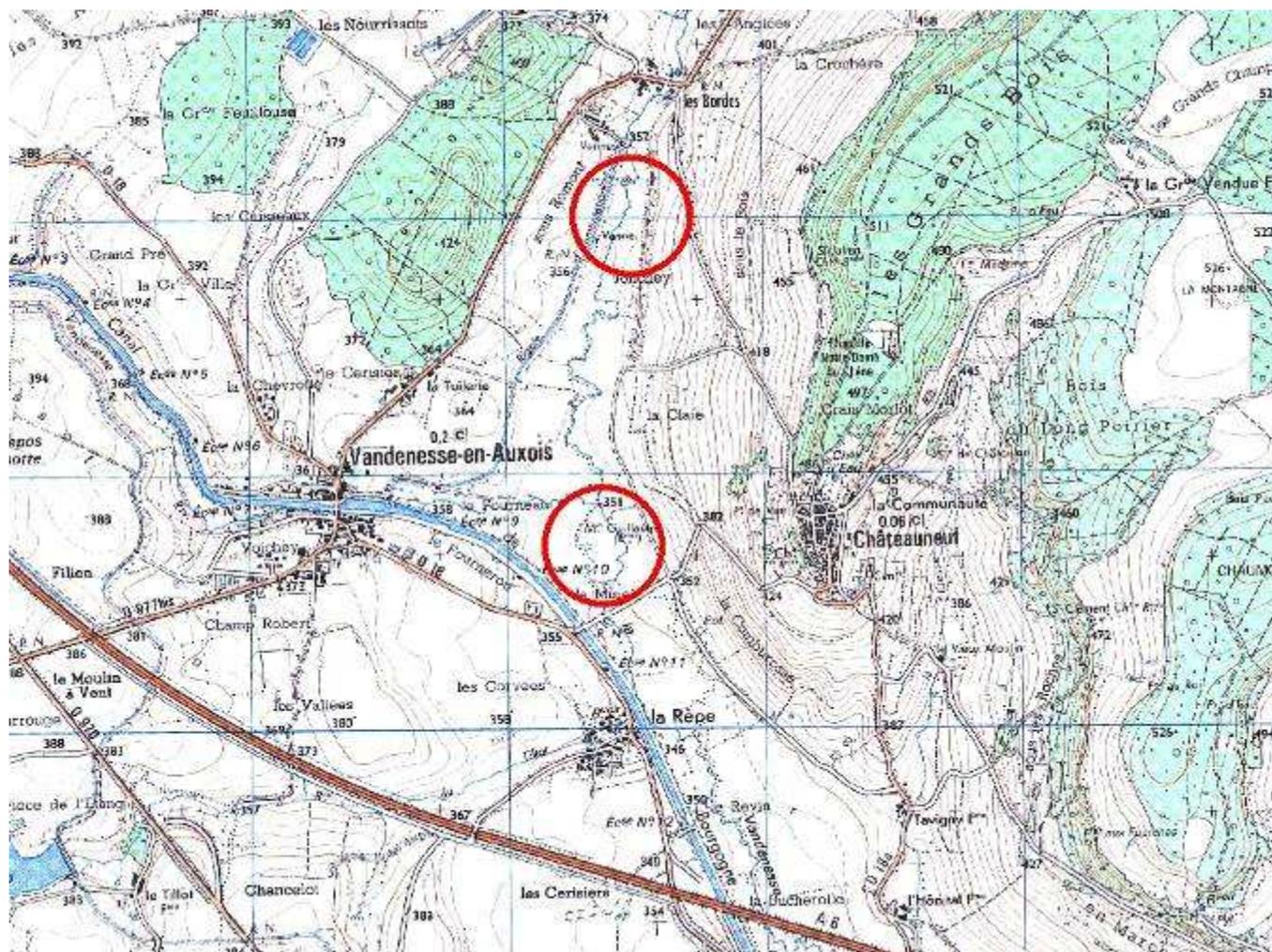
DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Contexte, problématique	
<p>La Vandenesse a subi de profondes mutations en raison de l'implantation des trois barrages-réservoirs et du canal de Bourgogne. La multitude de canaux d'alimentation ou de vidange influent sur les écoulements et donc la dynamique du cours d'eau ; Par ailleurs, la partie aval à été recalibrée de façon générale lors de la création de l'autoroute A6 ce qui explique aujourd'hui l'homogénéité des faciès d'écoulement avec un lit très encaissé (entre canal et autoroute).</p> <p>La Vandenesse est un cours d'eau présentant un profil uniforme avec notamment un fond de lit très pauvre (absence de sables et de petite granulométrie), dû au dragage et au curage des décennies précédentes.</p> <p>L'intérêt est de redonner une gamme variée au niveau de la granulométrie pour améliorer la diversité des écoulements et la qualité de la macrofaune benthique.</p>	
Enjeux	
Atteinte du bon état écologique de la Vandenesse et de ses affluents par la restauration physique du lit mineur.	
Nature de l'intervention	
Travaux de recharge sédimentaire en 0/31.5 sur deux sites. Volume estimatif de la recharge sédimentaire : 200 m ³ répartis également en 2 x 100 m ³	
Conditions d'exécution :	
Adhésion des propriétaires riverains et exploitants et autorisation administrative	
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Linéaire restauré	Objectifs écologique à Vandenesse-en-Auxois (Ruisseau de Commarin) : IBGN >13/20 IBD >14,5/20 IPR <16 IAM référence à Commarin aval (en amont du projet) = 7361

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de l'intervention	Coût € TTC	Financier	%	Montant €
2015 à 2016 - Travaux	10 000	SBO	50	5 000
		AE RMC	50	5 000
TOTAL	10 000			

CARTE DE LOCALISATION

Localisation des sites de recharge sédimentaire



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

Intitulé du projet	Effacement de l'Ouvrage du moulin du Banet	Code fiche Action	
		IV.3	Moulin du Banet
Volet	IV - Qualité des milieux	Lancement	2014
Enjeu	IV.2 - Restaurer le potentiel écologique du bassin		
Référence SDAGE	OF 6	Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques	
	OF 6A	Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition	6A-08 Restaurer la continuité des milieux aquatiques	
	Programme de mesures 2016-2021	MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)	
Masses d'eau	FRDR648 : L'Ouche jusqu'au ruisseau du Prâlon	Echéance DCE bon état écologique	2015
Cours d'eau	Ouche		
Commune(s)	GISSEY-SUR-OUCHÉ		
Maître d'ouvrage	SBO		

DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte, problématique

Le SMEABO a mené jusqu'en 2013 une étude pour connaître la faisabilité de la restauration de la continuité piscicole et sédimentaire sur un tronçon médian de l'Ouche, de Veuvev-sur-Ouche à Plombières-lès-Dijon. Elle concerne 11 ouvrages situés sur le tronçon nouvellement classé en liste 2 par arrêté du 19 juillet 2013 avec un objectif de restauration de la continuité écologique d'ici 2018.

Après concertation, cette étude conclut à l'effacement du moulin du Banet.

Le barrage du Moulin Banet est un seuil infranchissable en pierres maçonnées et en enrochements de 1,8 m de hauteur avec une largeur en crête de 30 m. Il possède une vanne de fond composée d'un batardeau, située au centre du parement et de deux vannes mobiles en rive gauche.

Le seuil permet l'alimentation d'une prise d'eau en rive gauche qui assure actuellement l'alimentation d'un étang privé contrôlée par un seuil en béton et un système de 2 vannes. En aval, le débit de sortie de l'étang est ajusté par une vanne. Le niveau de la retenue en amont du barrage permet également l'alimentation d'un étang situé en amont en rive gauche par la mise en charge d'une buse.

Enjeux

Restauration morphologique de l'Ouche, continuité écologique → remous liquide 1200 ml

Nature de l'intervention

Dérasement partiel du barrage du moulin du Banet à Gissev-sur-Ouche à la cote 289.3m NGF, soit un abaissement de 1.27m. Une attention particulière est donnée au maintien de l'alimentation en eau gravitaire de l'étang situé sur le bief de fuite du propriétaire du droit d'eau.

Conditions d'exécution :

Déclaration d'intérêt général

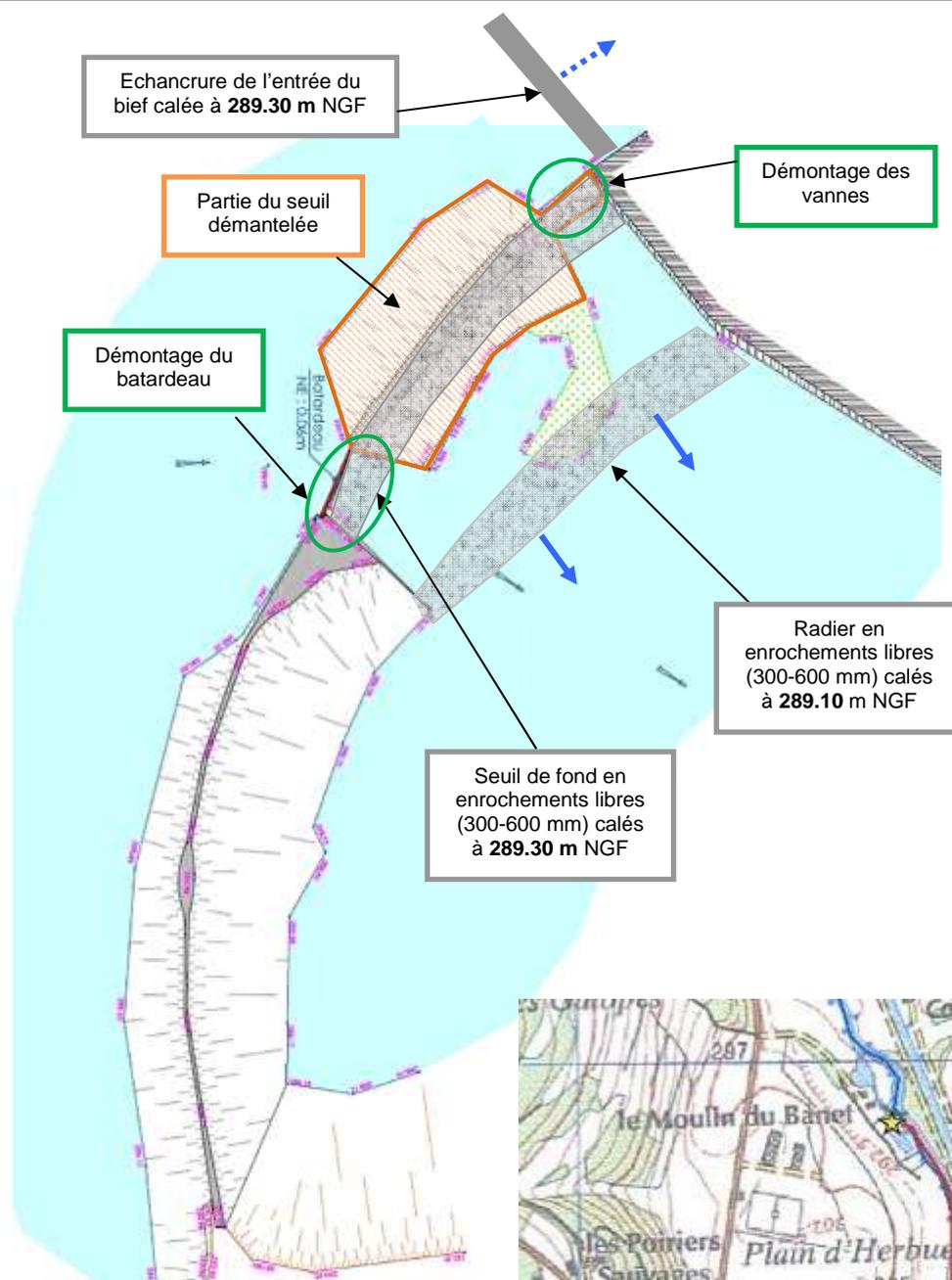
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Niveau de réduction de la hauteur de chute	Evolution des indices biologiques dans l'emprise du remous initial IPR avant travaux = 29,2
Evolution du linéaire de remous en amont de l'ouvrage	Objectif IBGN >14/20 IBD >14,5/20 IPR <16 IAM référence (en amont de l'emprise du remous) = 9189

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de l'intervention	Coût € TTC	Financeur	%	Montant €
2014 : Inventaires piscicoles préalables	90 000	SBO		
2015 : Enquête publique et travaux		AERMC	80	72 000
2016 à 2018 : Mesures d'accompagnement, suivi piscicole et morphologique		Région	20*	

*sur une partie des travaux

CARTE DE LOCALISATION



Intitulé du projet	Arasement du seuil de l'usine	Code fiche Action	
		IV.3	Seuil de l'usine
Volet	IV - Qualité des milieux	Lancement	2014
Enjeu	IV.2 - Restaurer le potentiel écologique du bassin		
Référence SDAGE	OF 6 Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques		
	OF 6A Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques		
	Disposition 6A-08 Restaurer la continuité des milieux aquatiques		
	Programme de mesures 2016-2021 MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)		
Masses d'eau	FRDR647 : L'Ouche du ruisseau du Prâlon jusqu'à l'amont du lac Kir	Echéance DCE bon état écologique	2015
Cours d'eau	Ouche		
Commune(s)	VELARS-SUR-OUCHÉ		
Maître d'ouvrage	SBO		

DESCRIPTION DE L'OPERATION

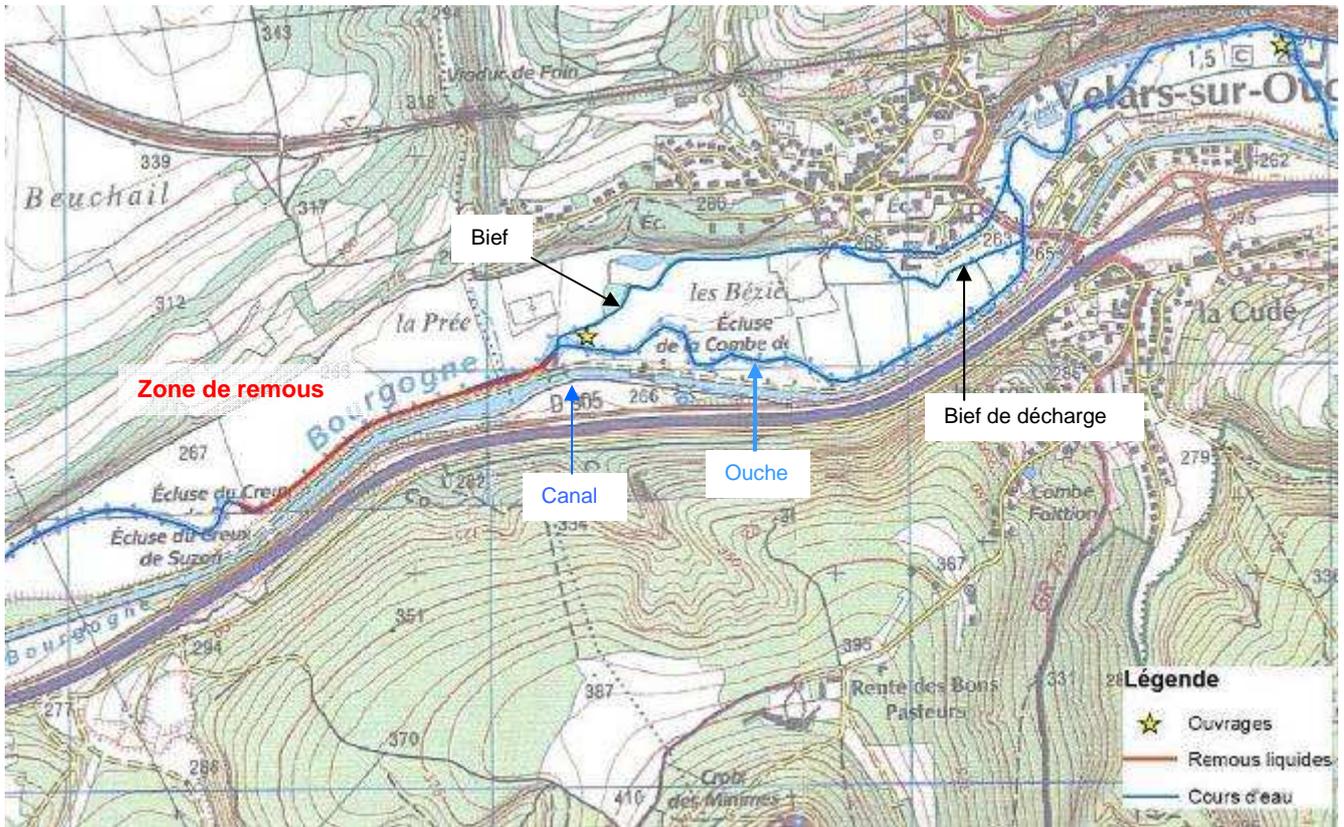
Contexte, problématique
<p><i>Le SMEABOA a mené jusqu'en 2013 une étude pour connaître la faisabilité de la restauration de la continuité piscicole et sédimentaire sur un tronçon médian de l'Ouche, de Veuvey-sur-Ouche à Plombières-lès-Dijon. Elle concerne 11 ouvrages situés sur le tronçon nouvellement classé en liste 2 par arrêté du 19 juillet 2013 avec un objectif de restauration de la continuité écologique d'ici 2018.</i></p> <p>Après concertation, cette étude conclut à l'effacement du seuil de l'usine.</p> <p>Le Barrage de l'Usine est un seuil en pierres maçonnées d'une largeur en crête totale de près de 37,5 m mais qui s'est en grande partie effondrée : une brèche s'est formée en rive gauche sur une largeur de 11 m où se concentre l'intégralité des écoulements (hauteur de l'ouvrage au droit de la brèche de 0,6 m contre 3,9 m à l'origine).</p> <p>En rive gauche de l'ouvrage, un bief part dans la plaine de l'Ouche. Actuellement, l'état de comblement du bief au niveau de la prise d'eau ne permet pas son alimentation pour des débits faibles et moyens.</p>
Enjeux
Restauration morphologique de l'Ouche, continuité écologique → remous liquide 900 ml
Nature de l'intervention
Arasement du seuil à la côte 262 m NGF. Il s'agira de poursuivre le démantèlement du seuil déjà naturellement initié en déplaçant les blocs constitutifs de l'ouvrage au niveau de la brèche existante.

Conditions d'exécution :	
Déclaration d'intérêt général	
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Niveau de réduction de la hauteur de chute Evolution du linéaire de remous en amont de l'ouvrage	Evolution des indices biologiques dans l'emprise du remous initial IPR avant travaux = 22,5 Objectif IBGN >14/20 IBD >14,5/20 IPR <16

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de l'intervention	Coût € TTC	Financeur	%	Montant €
2014 : Inventaires piscicoles préalables	40 000	SBO		
2015 : Enquête publique et travaux		AERMC	80	32 000
2016 à 2018 : Mesures d'accompagnement, suivi piscicole et morphologique		Région	jusqu'à 20	

CARTE DE LOCALISATION



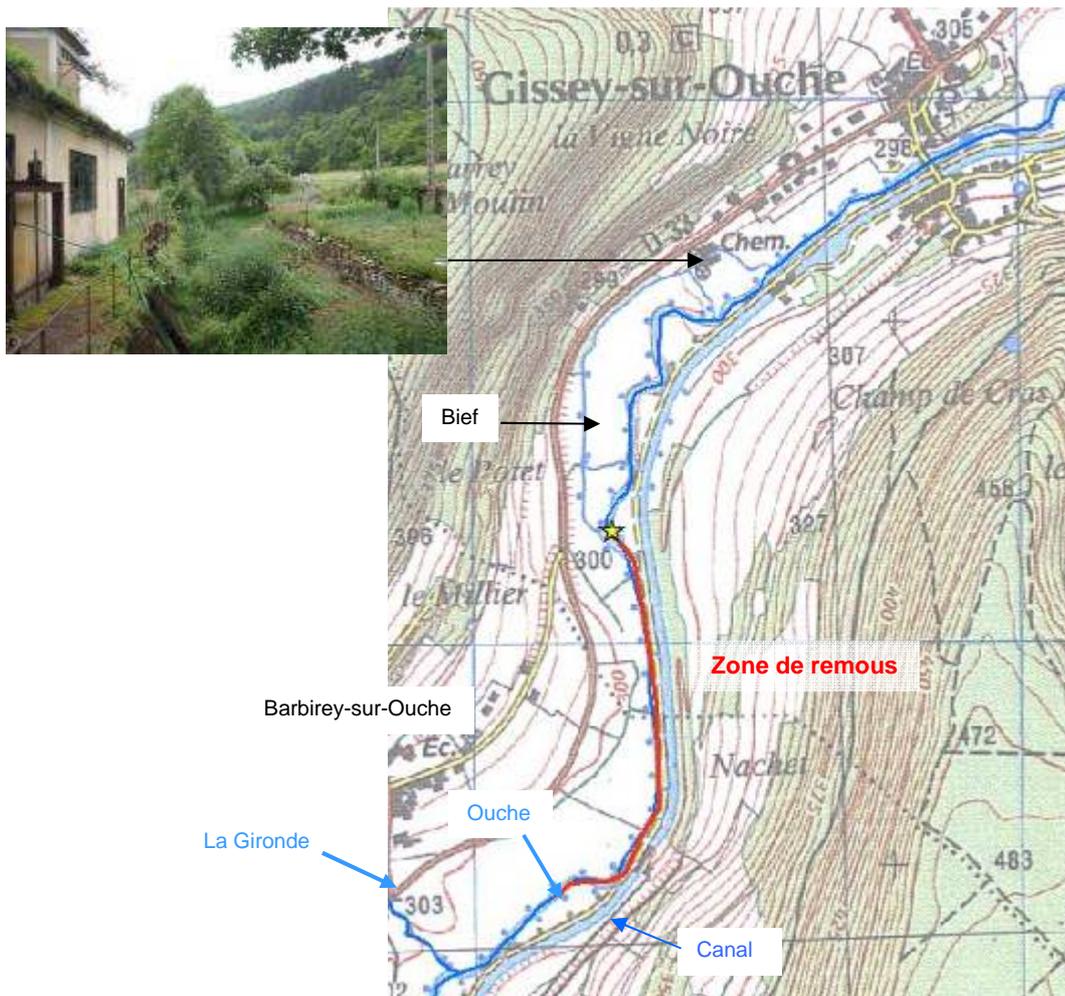
Intitulé du projet	Effacement du seuil du moulin de Gissey	Code fiche Action	
		IV.3	Seuil moulin de Gissey
Volet	IV - Qualité des milieux	Lancement	2016
Enjeu	IV.2 - Restaurer le potentiel écologique du bassin		
Référence SDAGE	OF 6 Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques		
	OF 6A Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques		
	Disposition 6A-08 Restaurer la continuité des milieux aquatiques		
	Programme de mesures 2016-2021 MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)		
Masses d'eau	FRDR648 : L'Ouche jusqu'au ruisseau du Prâlon	Echéance DCE bon état écologique	2015
Cours d'eau	Ouche		
Commune(s)	GISSEY-SUR-OUCHÉ		
Maître d'ouvrage	SBO		

DESCRIPTION DE L'OPERATION
Contexte, problématique
<p>Le SMEABOA a mené jusqu'en 2013 une étude pour connaître la <u>faisabilité de la restauration</u> de la continuité piscicole et sédimentaire sur un tronçon médian de l'Ouche, de Veuvey-sur-Ouche à Plombières-lès-Dijon. Elle concerne 11 ouvrages situés sur le tronçon nouvellement classé en liste 2 par arrêté du 19 juillet 2013 avec un objectif de restauration de la continuité écologique d'ici 2018.</p> <p>Après concertation, cette étude conclut à l'effacement du seuil du moulin de Gissey.</p> <p>Le barrage du Moulin Gissey est un seuil en majeure partie effondrée. Il est constitué de gros blocs au niveau de la brèche principale (hauteur du seuil ~ 0,7 m au niveau de la brèche) et d'un parement en pierres maçonnées en rive gauche ; la largeur totale du seuil est de 16 m.</p> <p>Le seuil dessert un bief en rive gauche dont la prise d'eau est actuellement complètement comblée ne permettant donc plus l'alimentation du bief. Dans le passé, le bief était utilisé pour l'alimentation en eau de l'usine de Gissey-sur-Ouche, qui sert actuellement de logement. Sur la majeure partie de son linéaire, le bief est comblé en matières fines et envahi par la végétation et n'est plus fonctionnel.</p>
Enjeux
Restauration morphologique de l'Ouche, continuité écologique → remous liquide 800ml
Nature de l'intervention
Démantèlement du seuil déjà naturellement initié en enlevant les blocs constitutifs de l'ouvrage sur les parties ou ceux-ci sont déjà désolidarisés à la cote 293.75m NGF.

Conditions d'exécution :	
Déclaration d'intérêt général	
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Niveau de réduction de la hauteur de chute Evolution du linéaire de remous en amont de l'ouvrage	Evolution des indices biologiques dans l'emprise du remous initial Objectif IBGN >14/20 IBD >14,5/20 IPR <16 IAM référence (en aval du déversoir) = 9189

PLAN DE FINANCEMENT				
Nature de l'intervention	Coût € TTC	Financeur	%	Montant €
2017 : Enquête publique et travaux	10 000	SBO		
2018 à 2020 : Mesures d'accompagnement, suivi piscicole et morphologique	21 000	AE RMC	80	24 800
		Région	20	
TOTAL	31 000			

CARTE DE LOCALISATION



Intitulé du projet	Restauration de la continuité écologique au barrage communal de Veuvev-sur-Ouche	Code fiche Action	
		IV.3	Barrage de Veuvev
Volet	IV - Qualité des milieux	Lancement	2017
Enjeu	IV.2 - Restaurer le potentiel écologique du bassin		
Référence SDAGE	OF 6 Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques		
	OF 6A Agir sur la morphologie et le décroissement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques		
	Disposition 6A-08 Restaurer la continuité des milieux aquatiques		
	Programme de mesures 2016-2021 MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)		
Masses d'eau	FRDR648 : L'Ouche jusqu'au ruisseau du Prâlon	Echéance DCE bon état écologique	2015
Cours d'eau	Ouche		
Commune(s)	VEUVEV-SUR-OUCHÉ		
Maître d'ouvrage	SBO		

DESCRIPTION DE L'OPERATION

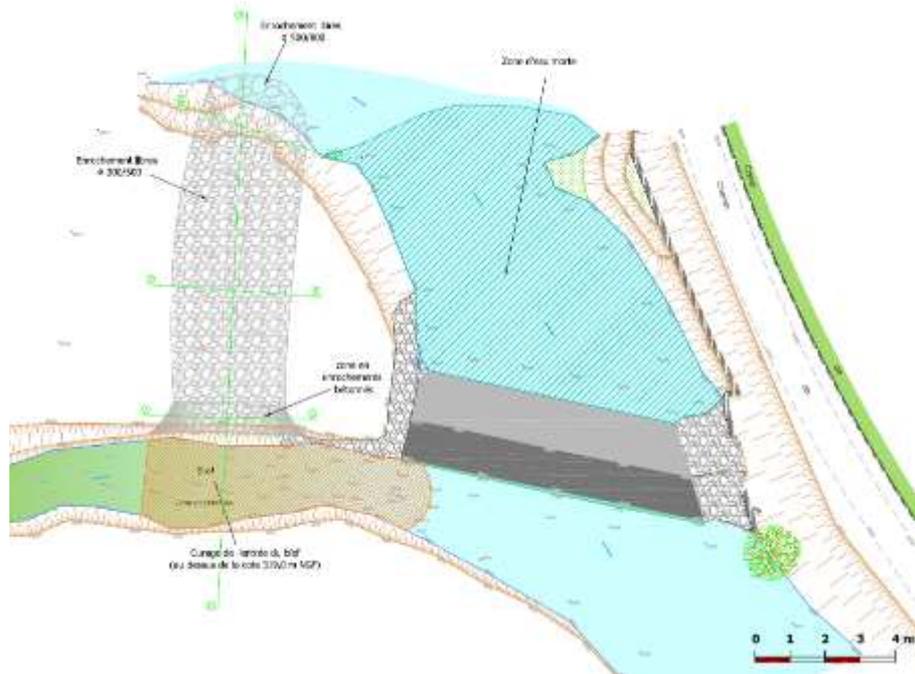
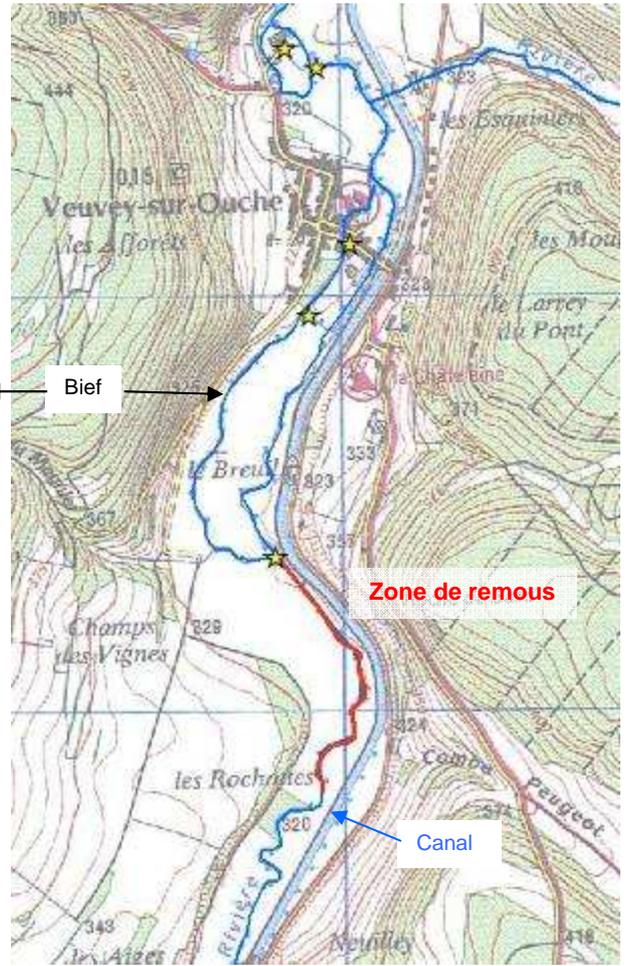
Contexte, problématique
<p><i>Le SMEABO a mené jusqu'en 2013 une étude pour connaître la faisabilité de la restauration de la continuité piscicole et sédimentaire sur un tronçon médian de l'Ouche, de Veuvev-sur-Ouche à Plombières-lès-Dijon. Elle concerne 11 ouvrages situés sur le tronçon nouvellement classé en liste 2 par arrêté du 19 juillet 2013 avec un objectif de restauration de la continuité écologique d'ici 2018.</i></p> <p>La concertation n'a pas permis de trouver l'adhésion à un scénario préférentiel, l'étude conclut par un APS pour l'effacement de la chute liée au barrage de l'usine en le contournant par la rive gauche.</p> <p>La prise d'eau du bief de Veuvev-sur-Ouche est un seuil à crête épaisse d'une hauteur de 1,8 m et de 25 m de largeur. Son parement est en béton lisse avec un passage d'une largeur de 1,5 m en blocs d'encrochements en rive droite.</p> <p>Le seuil alimente un bief en rive gauche qui ne présente plus d'usage économique mais un intérêt paysager du fait de son passage dans la zone urbaine de Veuvev-sur-Ouche. Un système de vannage sur le bief joue actuellement un rôle de décharge vers l'Ouche. En aval, le bief traverse la zone urbaine avant de confluer avec le cours d'eau en aval du pont de Veuvev.</p>
Enjeux
Restauration morphologique de l'Ouche, continuité écologique → remous liquide 740 ml
Nature de l'intervention
Création d'un bras de contournement en rive gauche depuis le bief

Conditions d'exécution :	
Concertation avec la commune, devenir du bief (avec une alimentation à partir de 6 fois le module)	
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Niveau de réduction de la hauteur de chute Evolution du linéaire de remous en amont de l'ouvrage	Evolution des indices biologiques dans l'emprise du remous initial Objectif IBGN >14/20 IBD >14,5/20 IPR <16 IAM référence à Pont d'Ouche (en amont de Veuvev) = 8214

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de l'intervention	Coût € TTC	Financier	%	Montant €
2017 : Inventaires préalables 2018 : Enquête publique et travaux post 2018 : Mesures d'accompagnement, suivi piscicole et morphologique	40 000	SBO		
		AERMC	80	32 000
		Région	jusqu'à 20	

CARTE DE LOCALISATION



Intitulé du projet	Restauration de la continuité écologique au lac Kir	Code fiche Action	
		IV.3	Lac Kir
Volet	IV - Qualité des milieux	Lancement	2015
Enjeu	IV.2 - Restaurer le potentiel écologique du bassin		
Référence SDAGE	OF 6 Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques		
	OF 6A Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques		
	Disposition 6A-08 Restaurer la continuité des milieux aquatiques		
	Programme de mesures 2016-2021 MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)		
Masses d'eau	FRDR646 : L'Ouche de l'amont du lac Kir à la confluence avec la Saône	Echéance DCE bon état écologique	2015
Cours d'eau	Ouche		
Commune(s)	Dijon		
Maître d'ouvrage	SBO, Ville de Dijon		

DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte, problématique

Le lac Kir se situe à l'entrée de Dijon. Il s'agit d'une retenue artificielle créée en 1963 sur le cours de l'Ouche par le Chanoine Kir. Son diagnostic écologique effectué en 2011 a apporté de nombreuses informations sur son fonctionnement, en particulier sédimentaire.

Le lac se comble progressivement, la lumière atteint donc tous les fonds ce qui engendre une production végétale importante à chaque printemps. Ce comblement est lié au dépôt des sédiments en amont du lac provoqué par une vitesse de circulation des eaux trop faible. Les sédiments sont apportés par l'Ouche et bloqués par ce système « lentic » . Une des conséquences directes de ce manque de rajeunissement régulier des fonds est l'accroche des végétaux et leur développement important.



L'objectif fixé par la MISE en 2011 était l'engagement des travaux avant 2015 pour 5 ouvrages dont le lac Kir.

L'étude de faisabilité réalisée en 2013 pour connaître les différentes solutions de restauration de la continuité écologique a abouti à la définition d'un scénario ambitieux pour stopper le comblement du lac et permettre le transit sédimentaire de façon pérenne : la **rivière de contournement**. Ce scénario n'étant pas sans impact en étiage sur les débits transitant dans le lac, un bilan hydrologique du lac est nécessaire pour connaître les conséquences du projet sur le renouvellement de ses eaux en étiage et permettre des hypothèses sur un éventuel impact sur la qualité des eaux.

Enjeux

Restauration morphologique de l'Ouche, continuité écologique, gestion des écoulements (débits réservés et hautes eaux)

Nature de l'intervention

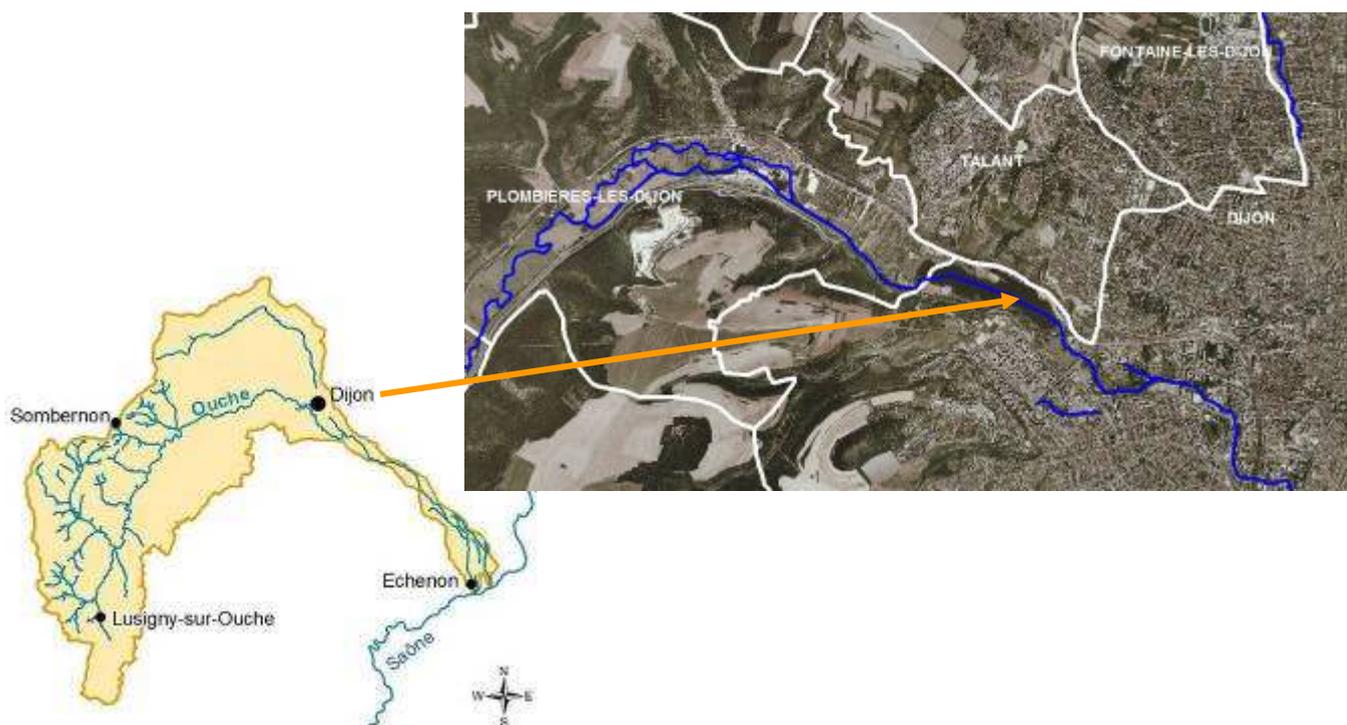
1- Etudes complémentaires : Bilan hydrologique du lac en étiage sévère et impacts du projet sur l'aspect quantitatif. En fonction des résultats obtenus, une seconde étude sur l'impact du projet sur la qualité des eaux de baignade sera envisagée.

2- Travaux

Conditions d'exécution :	
Faisabilité du projet	
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Rétablissement de la continuité piscicole et/ou sédimentaire	Transport sédimentaire : Granulométrie, évolution des indices biologiques et morphologiques de l'ouche dans la traversée de Dijon Objectifs IBGN >14/20 IBD >14,5/20 IPR <16 IAM référence en aval du lac Kir = 11216 (IAM mesuré = 1644) IAM référence au parc de la Colombière = 11276 (IAM mesuré = 2731)

PLAN DE FINANCEMENT				
Nature de l'intervention	Coût € TTC	Financier	%	Montant €
2015 – Bilan hydrologique du lac Kir en période d'été	7 000	AE RMC	80	5 600
		SBO	20	1 400
2016 à 2017 – Etude d'avant projet détaillé du projet de restauration de la continuité écologique au lac Kir	30 000	AE	80	24 000
		SBO	20	6 000
Travaux	à préciser	AE	50 à 80	
		Ville de Dijon	20	
TOTAL	37 000			

CARTE DE LOCALISATION



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

Intitulé du projet	Restauration de la continuité écologique de l'Arvo	Code fiche Action	
		IV.3	Continuité Arvo
Volet	IV - Qualité des milieux	Lancement	2016
Enjeu	IV.2 - Restaurer le potentiel écologique du bassin		
Référence SDAGE	OF 6	Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques	
	OF 6A	Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques	
	Disposition	6A-08 Restaurer la continuité des milieux aquatiques	
	Programme de mesures 2016-2021	MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)	
Masses d'eau	FRDR 10417 : l'Arvo	Echéance DCE bon état écologique	2015
Cours d'eau	L'Arvo		
Commune(s)	LA BUSSIERE SUR OUCHE		
Maître d'ouvrage	SBO, Propriétaires		

DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte, problématique

L'inventaire réalisé par l'ONEMA (Bouchard, 2004) recense 2 ou 3 obstacles à la circulation piscicole sur l'Arvo. Une étude de faisabilité sur ce cours d'eau permettra de faire le point sur les travaux envisageables.



Exemples d'obstacles sur l'Arvo

Enjeux

Restauration de la continuité piscicole → Bon état écologique

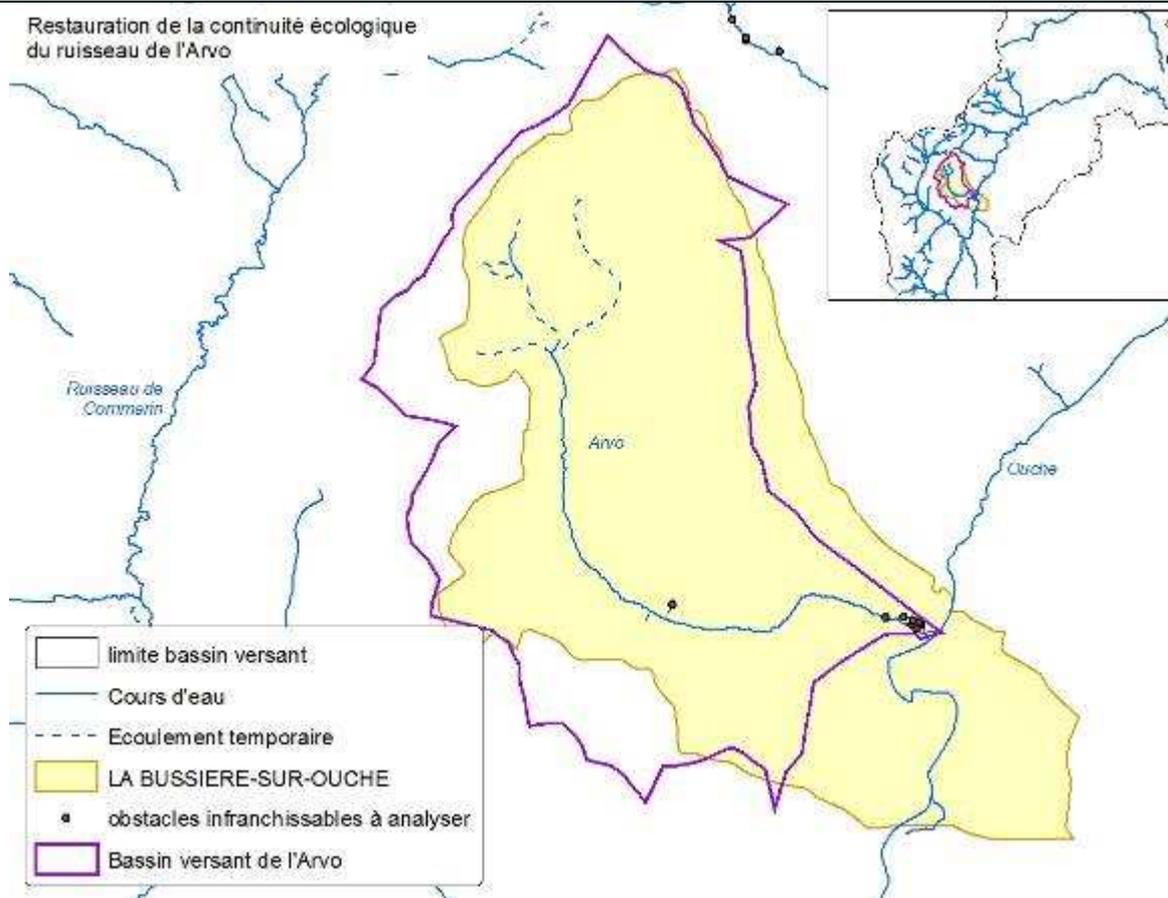
Nature de l'intervention

- 1/ Concertation avec les propriétaires, définir les préalables avant une étude de faisabilité
- 2/ Etude de faisabilité pour la restauration de la continuité écologique de l'Arvo et mise en œuvre des travaux

Conditions d'exécution :	
Adhésion des propriétaires	
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Nombre d'ouvrages effacés ou rendus franchissables	Résultats pêches électriques, évolution du nombre de « nids » de truites en amont des ouvrages

PLAN DE FINANCEMENT				
Nature de l'intervention	Coût € HT	Financier	%	Montant €
2016 - Etude de faisabilité pour la restauration de la continuité écologique de l'Arvo	20 000 €	AERMC	80	16 000
		CR	Jusqu'à 30	
		MO	20	4 000
2018 – Travaux et suivi	A définir			
TOTAL	20 000 €			

CARTE DE LOCALISATION



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

IV.4 Restaurer la trame verte

Intitulé du projet	Poursuivre les programmes pluriannuels d'entretien de la végétation rivulaire	Code fiche Action	
		IV.4	Ripisylve
Volet	IV - Qualité des milieux	Lancement	2015
Enjeu	IV.2 - Restaurer le potentiel écologique du bassin		
Référence SDAGE	OF 6 Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques		
	OF 6A Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques		
	Disposition 6A-02 Préserver et restaurer les bords de cours d'eau et les boisements alluviaux		
	Programme de mesures 3C44 : Restaurer le fonctionnement hydromorphologique de l'espace de liberté des cours d'eau		
	Programme de mesures 2016-2021 MIA0202 - Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau		
Masses d'eau	FRDR648a et b, FRDR647, FRDR11650, FRDR10572	Echéance DCE bon état écologique	2015
Cours d'eau	Ouche, Suzon, Vandenesse et Ruisseau de Commarin		
Commune(s)	Communes riveraines		
Maître d'ouvrage	SBO		

DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte, problématique

La ripisylve est un élément structurant des cours d'eau. Son entretien régulier reste un moyen efficace de la préserver et de prévenir les risques de dégradation par une bonne connaissance du terrain.



	Période 2 ^{ème} programme	Période 3 ^{ème} programme
Ouche et du Suzon		2016 - 2018
Vandenesse et ruisseau de Commarin	2015 - 2016	

Enjeux

Préserver et de prévenir les risques de dégradation par un entretien régulier de la ripisylve
Préserver ou atteindre le bon état écologique par le maintien d'une ripisylve structurante pour le milieu

Nature de l'intervention

Le nouveau programme d'entretien de la ripisylve (3^{ème}) pourrait être traité intégralement chaque année en fonction des besoins sur l'ensemble du bassin de l'Ouche :

Opérations dites « classiques » comprenant :

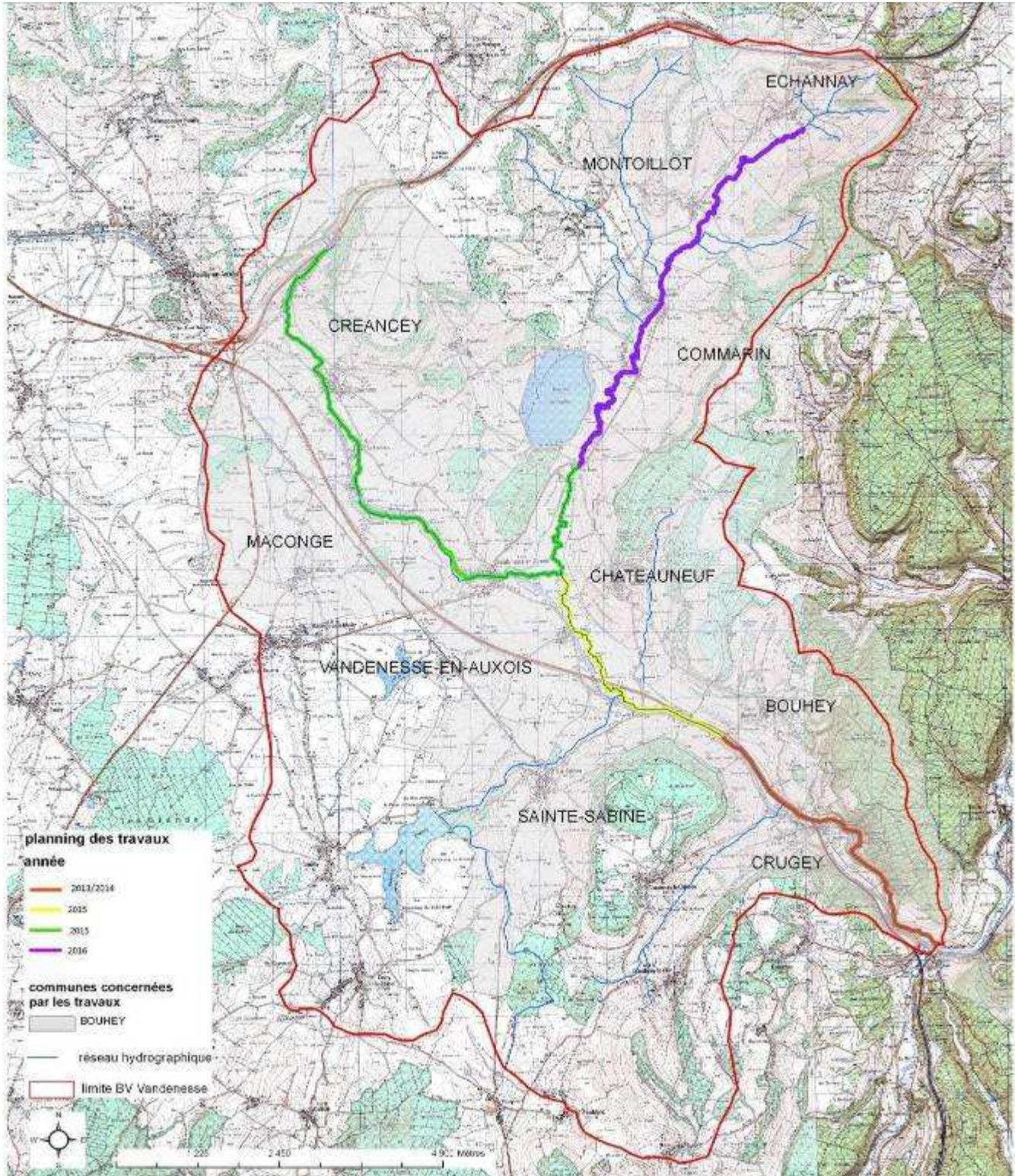
- l'élagage de la ripisylve
- l'abattage d'arbres de rive
- la mise en têtard de saules et de frênes
- l'enlèvement d'embâcles.

Opérations complémentaires comprenant :

- la mise en place d'épis (minéral et/ou végétale)

- la mise en place de peignes (avec matériaux issus des opérations d'élagage)
- la mise en place de micro-seuils noyés (à partir de grumes ou de petits blocs 0/300)
- la recharge sédimentaire (granulométrie 0/31.5)
- le retalutage de berge
- les plantations (hélrophytes + arbustes) + protections adaptées

- En ce qui concerne le programme en cours sur la Vandenesse, le calendrier est composé comme suit :



A noter que la tranche 4 ne concerne que le ruisseau de Commarin, affluent principal de la Vandenesse

Conditions d'exécution :

Collaboration des riverains, accès

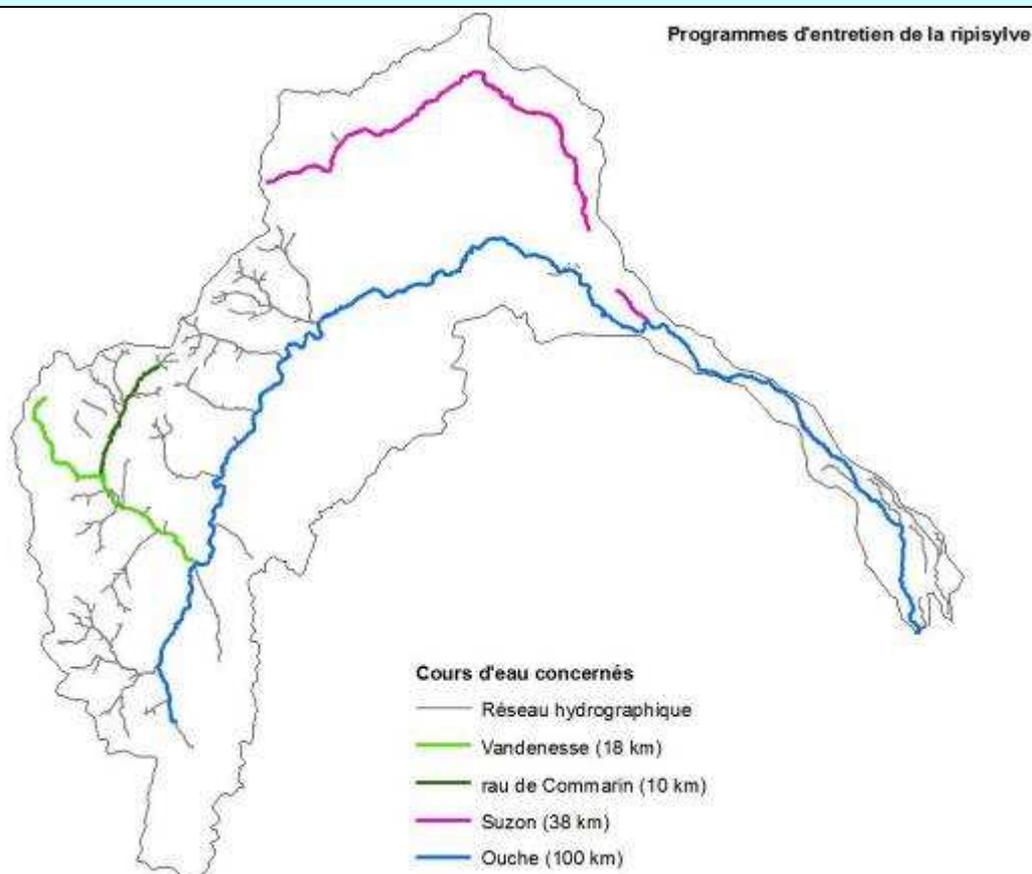
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Linéaire de berge entretenu Linéaire de plantations	Réduction des embâcles au niveau des ouvrages Amélioration des habitats → qualité physique

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de l'intervention	Coût € TTC	Financier	%	Montant €
2016 à 2018 – Mise en place d'un 3 ^{ème} programme d'entretien de la ripisylve de l'Ouche et du Suzon (138 km)	300 000	AE RMC	30*	90 000
		SBO	70	210 000
2015 à 2016 – Programme d'entretien de la ripisylve sur la Vandenesse et le ruisseau de Commarin (28 km)	97 000	AE RMC	30*	29 100
		SBO	70	67 900
TOTAL	397 000 €			

* sous réserve de la réalisation des travaux de rétablissement de la continuité écologique listés ci-avant sur les tronçons classés en liste 2

CARTE DE LOCALISATION



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

Intitulé du projet	Restaurer la trame verte sur l'Ouche aval	Code fiche Action	
		IV.4	Trame verte
Volet	IV - Qualité des milieux	Lancement	2013
Enjeu	IV.2 - Restaurer le potentiel écologique du bassin		
Référence SDAGE	OF 6 Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques		
	OF 6A		
	Disposition		
	Programme de mesures 2016-2021		
Masses d'eau	FRDR646 : L'Ouche de l'amont du lac Kir à la confluence avec la Saône	Echéance DCE bon état écologique	2021
Cours d'eau	Basse vallée de l'Ouche		
Commune(s)	14 communes : Sennecey lès Dijon, Neuilly les Dijon, Crimolois, Fauverney, Varanges, Tart le Bas, Tart le Haut, Tart l'Abbaye, Pluvet, Tréclun, Champdôtre, Trouhans, Echenon, Les Maillys		
Maître d'ouvrage	Propriétaires		

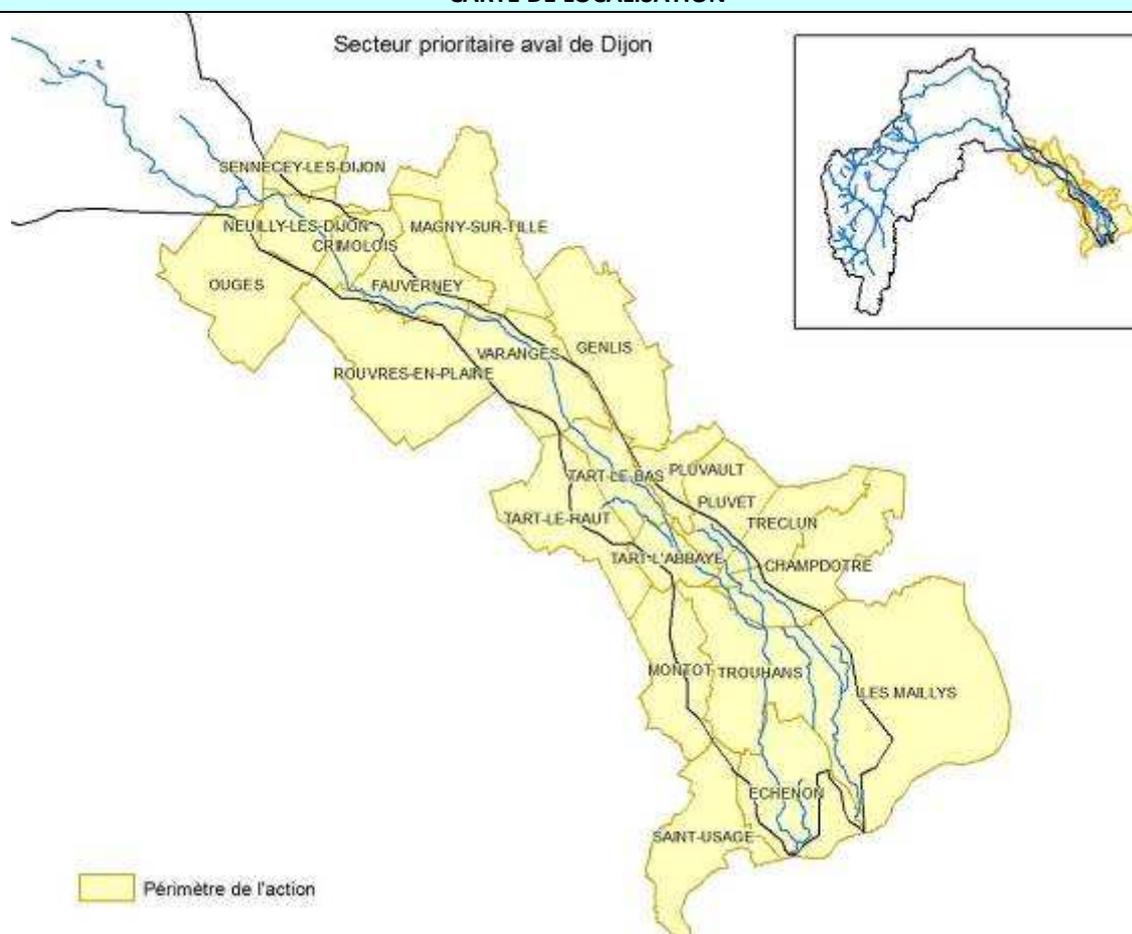
DESCRIPTION DE L'OPERATION
<p>Contexte, problématique</p> <p>La biodiversité est fortement liée à la possibilité pour les espèces de se déplacer. Le maillage bocager a un rôle bénéfique en matière d'épuration et de régulation du débit des eaux, de réservoirs d'espèces de faune et de flore et de corridors écologiques ou bien encore en termes d'attractivité touristique.</p> <p>Sur la basse vallée de l'ouche, les linéaires de haies ont régressé essentiellement en raison de l'évolution des systèmes d'exploitation vers les grandes cultures favorisées par des terres alluvionnaires riches et planes.</p> <p>Alterre Bourgogne et ses partenaires régionaux ont créé, en 2007, le Réseau Bocages de Bourgogne. Il s'agit d'une entité informelle née de la volonté d'acteurs bourguignons d'associer leurs compétences pour organiser et développer des actions en faveur du bocage, qui soient cohérentes à l'échelle de la région. Le Réseau Bocages de Bourgogne s'est fixé 3 objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance sur le bocage (biodiversité, modes d'entretien et de valorisation, observation de l'évolution), - Sensibiliser et mobiliser les acteurs clés (élus, agriculteurs, aménageurs, etc.), - Valoriser les expériences pour favoriser l'action. 
<p>Enjeux</p> <p>Accroissement de la biodiversité, corridors écologiques Atteinte du bon état écologique par la restauration des structures paysagères de versant qui tamponnent les flux de polluants</p>
<p>Nature de l'intervention</p> <p><u>Travaux :</u> Type de haie : Haies basses arborées comprenant entre 1 et 5 arbres / 100 ml Essences : Amélanchier, Camérisier, Prunelier, Néflier, Noisetier commun, Sureau, Charme, Cornouiller sanguin, Cornouiller mâle, Viorne obier, Groseillier épineux, Fusain d'Europe. Lieu d'implantation : Le long des chemins et en limite de parcelles cultivées.</p>
<p>Conditions d'exécution :</p> <p>Collaboration des exploitants agricoles, des propriétaires</p>

Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Indicateur financier et mètres linéaires de nouvelles haies	Amélioration des habitats de versant → qualité écologique

PLAN DE FINANCEMENT				
Nature de l'intervention	Coût € HT	Financier	%	Montant €
2012 à 2016 - Sensibiliser et mobiliser les acteurs clés (agriculteurs, élus, aménageurs, etc.) Sortie bocage sur Tart le bas (2012)	0	MO = à définir		
2013 à 2016 – Travaux plantation de haies (environ 20€/ml)	100 000	Région ¹	80 ¹	80 000
		MO = propriétaire	20	20 000
TOTAL	100 000 €			

¹ jusqu'à fin 2013, pour 300ml min par pétitionnaire.

CARTE DE LOCALISATION



TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

Possibilité d'étendre l'action à l'ensemble du bassin versant après le bilan du contrat à mi-parcours.

Intitulé du projet	Poursuivre les essais pour limiter le développement de la renouée du Japon	Code fiche Action	
		IV.4	Renouée
Volet	IV - Qualité des milieux	Lancement	2013
Enjeu	IV.3 – Défense contre les espèces envahissantes		
Référence SDAGE	OF 6 Préserver et redévelopper les fonctionnalités naturelles des bassins et des milieux aquatiques		
	OF 6C Intégrer la gestion des espèces faunistiques et floristiques dans les politiques de gestion de l'eau		
	Disposition 6C-07 : Mettre en œuvre des interventions curatives adaptées aux espèces exotiques envahissantes		
	Programme de mesures		
Masses d'eau	Bassin versant	Echéance DCE bon état écologique	2015
Cours d'eau			
Commune(s)			
Maître d'ouvrage	SBO		

DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte, problématique

La Renouée du Japon est présente en plusieurs endroits du bassin de l'Ouche (Suzon, Ouche à Crimolois, Sirène à Rémilly en Montagne...). Cette espèce dispose d'une forte capacité de colonisation grâce à son système de reproduction végétative. Elle résiste au gel et à la fauche. Son système racinaire ne stabilise pas le sol, les plants ou les rhizomes peuvent être rapidement emportés par les écoulements et se retrouver à l'aval pour coloniser d'autres secteurs.

Des mesures drastiques sont préconisées pour la gestion de cette espèce qui se développe en foyers denses au détriment des essences autochtones. En effet, aujourd'hui, les seuls essais de suppression concluants sont l'extraction totale de la terre végétale suivi du broyage en plusieurs passages de l'ensemble des rhizomes qui sont ensuite compostés sous bâche.

Enjeux

Intégrité du milieu rivulaire, Gestion des espèces envahissantes

Nature de l'intervention

Suite à l'inventaire exhaustif (fiche IV.3 inventaire), de nouveaux essais d'élimination pourront être effectués. Une revégétalisation importante pourra également être envisagée afin de limiter sa reprise.

Conditions d'exécution :

Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact sur le milieu
Indicateur financier	Suivi des foyers de renouée

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de l'intervention	Coût € HT	Financier	%	Montant €
2013 à 2016 – Essais d'élimination des foyers de Renouée du Japon	10 000 €	AE RMC	30*	3 000
		CG21	30	3 000
		SBO	40	4 000
TOTAL	10 000 €			

**Uniquement dans le cadre d'un plan de gestion pluriannuel*

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

IV.2 Ripisylve

COMMENTAIRES

V. Communication

Fiches action	
V. Internet	Mise à jour du site internet « Plan Ouche - contrat de bassin »
V. Panneau pédagogique	Panneaux pédagogiques
V. Visites terrain	Visites de terrain : Journée en bus et rendez-vous thématique terrain
V. Classes d'eau	Programme classes d'eau

Intitulé du projet	Mise à jour du site internet « Plan Ouche - contrat de bassin »	Code fiche Action	
		V	Internet
Volet	V - Communication	Lancement	2012
Enjeu			
Référence SDAGE	OF		
Masses d'eau	Bassin versant	Echéance DCE bon état	2015 à 2027
Cours d'eau	Toutes		
Commune(s)	Toutes		
Maître d'ouvrage	SBO		

DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte, problématique

Le site internet du SMEABOA a été créé en 2009.
Il est composé d'environ 24 pages.

Enjeux

Communication sur les actions du contrat.
Explication pédagogique des actions

Nature de l'intervention

Mise à jour de la page « contrat de bassin » du site internet du SMEABOA
Public visé : Grand public



Indicateurs de réalisation

Indicateur d'évaluation de l'impact

Nombre moyen de visites sur le site interne / mois

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de l'intervention	Coût € TTC	Financier	%	Montant €
2015 à 2018 - Mise à jour de la page « contrat de bassin » du site internet du SMEABOA (300€/an)	1 200 €	SBO	100	1 200
TOTAL	1 200 €			

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

Intitulé du projet	Panneaux pédagogiques	Code fiche Action	
		V	Panneaux pédagogiques
Volet	V - Communication	Lancement	2012
Enjeu			
Référence SDAGE	OF		
Masses d'eau	Bassin versant	Echéance DCE bon état	2015 à 2027
Cours d'eau	Toutes		
Commune(s)	Toutes		
Maître d'ouvrage	SBO		

DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte, problématique

Sur le terrain, la compréhension des travaux en cours n'est pas toujours évidente.

Sur le principe du panneau réalisé à Neuilly lès Dijon pour expliquer la non intervention du Syndicat de rivière sur l'érosion en cours, d'autres panneaux seront installés sur chaque site de travaux permettant d'expliquer leur objectif, de citer le maître d'ouvrage et les partenaires de l'action, et d'afficher les actions dans le cadre du Contrat de Bassin Ouche, ceci afin d'améliorer leur lisibilité.



Enjeux

Communication local sur les actions du contrat.
Explication pédagogique des actions

Nature de l'intervention

Fabrication et pose de 10 panneaux pédagogiques (en moyenne 2/an) au niveau des sites d'action les plus marquants
Public visé : Grand public, riverains

Indicateurs de réalisation

Nombre de panneaux installés

Indicateur d'évaluation de l'impact

Retour des élus et des riverains

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de l'intervention	Coût € HT	Financier	%	Montant €
2016 - Fabrication d'un panneau pédagogique sur la dynamique naturelle de l'Ouche aval et les interventions en technique douce	3 000 €	AE	50	1 500
		MO = SBO	50	1 500
TOTAL	3 000 €			

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

Intitulé du projet	Visites de terrain	Code fiche Action	
		V	Visites terrain
Volet	V - Communication	Lancement	2015
Enjeu			
Référence SDAGE	OF		
Masses d'eau	Bassin versant	Echéance DCE bon état	2015 à 2027
Cours d'eau	Toutes		
Commune(s)	Toutes		
Maître d'ouvrage	SBO		

DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte, problématique

Une journée dédiée à la présentation de différents secteurs du bassin permet aux élus de l'amont et de l'aval de découvrir un visage du bassin qu'ils ne connaissent pas et de renforcer les liens de solidarité de bassin amont/aval. Un essai en 2011 avec le conseil syndical du SMEABOA a été très concluant d'après le retour des élus.

Par ailleurs, il serait intéressant de proposer au comité de rivière (= CLE élargie = environ 60 personnes) des visites pédagogiques sur le terrain afin de montrer les travaux en cours ou d'aborder les problématiques soulevées par le contrat de façon concrète.



Visite du 16 septembre 2011
Ouche aval

Enjeux

Faire connaître le bassin aux élus
Présenter les problématiques et les travaux en cours

Nature de l'intervention

- Visite en bus annuelle : cartons d'invitation, location bus et restaurant
- Rendez-vous thématique terrain d'une demi-journée : Invitations, rendez-vous en salle ou sur le terrain et pot.
Public visé : Conseil syndical et comité de rivière

Indicateurs de réalisation

Nombre de visites, nombre de participants

Indicateur d'évaluation de l'impact

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de l'intervention	Coût € HT	Financier	%	Montant €
2015 à 2018 – Visite en bus annuelle (1 400 € HT / visite)	5 600 €	AE RMC	50	2 800
		SBO	50	2 800
2015 à 2018 – Rendez-vous thématique terrain (400 € HT / rdv)	1 600 €	AE RMC	50	800
		SBO	50	800
TOTAL	7 200 €			

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

Intitulé du projet	Programme classes d'eau	Code fiche Action	
		V	Classes d'eau
Volet	V - Communication	Lancement	2012
Enjeu			
Référence SDAGE	OF		
Masses d'eau	Bassin versant	Echéance DCE bon état	2015 à 2027
Cours d'eau	Toutes		
Commune(s)	Toutes		
Maître d'ouvrage	A définir		

DESCRIPTION DE L'OPERATION

Contexte, problématique	
<p>La mise en œuvre un programme d'animation scolaire a pour objectif de développer et conforter l'identité du Bassin de l'Ouche auprès des plus jeunes, de les sensibiliser à l'ensemble des thématiques abordées dans le cadre du Contrat de Bassin (pollutions, économie d'eau...), en leur montrant, voire les faisant participer aux opérations se déroulant sur leur territoire.</p>	
Enjeux	
<p>Faire connaître la rivière et son fonctionnement aux jeunes générations</p>	
Nature de l'intervention	
<p>Etude de définition du programme afin de définir le contenu du programme en partenariat avec les acteurs du Contrat et l'Education Nationale. Recherche d'un animateur. Définir les modalités d'organisation et les éléments de communication spécifiques au programme. Programme d'animation (5 classes par an)</p>	
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact
<p>Nombre de classes par an, nombre d'élèves sensibilisés</p>	

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de l'intervention	Coût € HT	Financier	%	Montant €
2016 à 2018 - 10 classes d'eau	15 000 €	AE RMC	50*	7 500
		MO à définir	50	7 500
TOTAL	15 000 €			

** sous réserve du respect de l'échéance d'engagement des opérations de restauration morphologiques et/ou rétablissement de la continuité écologique prioritaires*

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

Coordination et mise en œuvre du contrat

Fiches action	
V. Poste 1	Poste de chargé de mission du contrat de rivière
V. Poste 2	Poste de technicien de rivière

Intitulé du projet	Poste de chargé de mission du contrat de rivière	Code fiche Action	
		VI	Poste 1
Volet	VI - Coordination et mise en œuvre du contrat	Lancement	2012
Enjeu			
Référence SDAGE	OF		
Masses d'eau	Bassin versant	Echéance DCE bon état	2015 à 2027
Cours d'eau	Toutes		
Commune(s)	Toutes		
Maître d'ouvrage	SMEABOA		

DESCRIPTION DE L'OPERATION	
Nature de l'intervention	
Le chargé de mission devra assurer : - le suivi des études, - l'animation et l'organisation des Comités de rivières, des commissions thématiques, des commissions géographiques et des comités de pilotage, - la coordination et l'impulsion des actions inscrites au contrat de rivière, - le montage budgétaire et le suivi des subventions, - le suivi de l'état d'avancement du Contrat.	
Indicateurs de réalisation	Indicateur d'évaluation de l'impact
Indicateur financier	

PLAN DE FINANCEMENT				
Nature de l'intervention	Coût € HT	Financier	%	Montant €
2015 à 2017 - Poste de chargé de mission du contrat de rivière	155 100 €	AERMC	50% du coût majoré d'1/3	100 815
		FEDER ¹	maximum	37 500
		SBO	% restant	16 785
TOTAL	155 100 €			

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES

¹ financement conditionné à 3 réalisations par an

Intitulé du projet	Poste de technicien de rivière	Code fiche Action	
		VI	Poste 2
Volet	VI - Coordination et mise en œuvre du contrat	Lancement	2012
Enjeu			
Référence SDAGE	OF		
Masses d'eau	Bassin versant	Echéance DCE bon état	2015 à 2027
Cours d'eau	Toutes		
Commune(s)	Toutes		
Maître d'ouvrage	SMEABOA		

DESCRIPTION DE L'OPERATION

Nature de l'intervention

Le technicien de rivière devra assurer :

- la mise en œuvre des travaux pluriannuels sur la végétation des berges,
- l'assistance technique des syndicats locaux pour la mise en œuvre des projets d'aménagement et de gestion,
- l'élaboration de dossiers techniques pour les travaux pour les travaux du contrat de bassin
- la rédaction des Dossiers de Consultation des Entreprises,
- le montage budgétaire et le suivi des subventions.

Indicateurs de réalisation

Indicateur d'évaluation de l'impact

Indicateur financier

PLAN DE FINANCEMENT

Nature de l'intervention	Coût € HT	Financier	%	Montant €
2015 à 2017 - Poste de chargé de technicien de rivière	143 370 €	AERMC	50% du coût majoré d'1/3	93 190
		FEDER ¹	maximum	37 500
		SBO	% restant	12 680
TOTAL	143 370 €			

¹ financement conditionné à 3 réalisations par an

TRANSVERSALITE AVEC LES AUTRES FICHES ACTIONS

COMMENTAIRES